

NAMUR **mag** azine

périodique d'information de la Ville de Namur n° 80
décembre 2013



NAMUR EN FÊTE
20 ANS DE NAMUR MAGAZINE
PST 35 OBJECTIFS POUR NAMUR

Édito

La période de Noël et des fêtes de fin d'année approche à grands pas et Namur prépare ses habits de lumière, pour faire rêver petits et grands.

Le programme des festivités s'est encore étoffé cette année, je vous invite à le découvrir dans les pages événements. Il nous promet des instants magiques à partager.

Si les enfants sont traditionnellement à l'honneur durant cette période, c'est tout au long de l'année que nous agissons pour nos jeunes namurois. Ainsi, en cette fin d'année 2013, Namur se voit dotée d'une toute nouvelle crèche de 60 places sur le plateau de Bellevue à Jambes, d'une nouvelle école à Wartet. Par ailleurs, le futur visage des Ecoles communales de Loyers et de Bellevue, attendues depuis plus de 40 ans, a été dévoilé.

Notre patrimoine culturel lui aussi s'étoffe, avec les travaux de l'îlot culturel des Bateliers, suivi par les travaux de restauration du Musée de Croix et des Beaux-arts. Sans oublier le chantier de la caserne des pompiers qui va bon train.

Sans aucun doute, le patrimoine de notre ville continuera de s'embellir en 2014.

En ces fêtes de fin d'année, j'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui, pour de multiples raisons, resteront seuls durant ces jours de fête, ainsi qu'aux plus fragiles de nos concitoyens, pour qui l'hiver est une saison particulièrement difficile.

Je remercie chaleureusement tous les bénévoles des associations humanitaires et sociales dont le travail est essentiel en cette période.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2014, année pour laquelle vos élus ne manquent pas de projets et d'ambition pour développer et embellir Namur que nous aimons tous.

Tanguy Auspert

Échevin du Patrimoine, des Propriétés communales et Bâtiments, de la Logistique, du Prêt matériel et des Cultes



04 Vie Communale

20 ans de Namur Magazine
Enquête : Namur Magazine
Joyeuse Entrée Royale
Caméo Nomade
L'Abbé André, Juste parmi les Nations
Vos démarches de A à Z
Nouveau règlement communal
Le logement public à Namur

16 Administration

35 projets pour Namur

20 Infrastructures

La crèche de Belle-Vue
L'école de Wartet

22 Chantiers en cours

La nouvelle caserne des pompiers
Le Musée Groesbeek de Croix
Les Bateliers

24 Voiries

Infographie : l'entretien des routes
Chantiers en cours

26 Plan Hiver

Accueil des personnes sans abris
Plan de déneigement

27 Sécurité

Alcool au volant : soyez prudent... ou prévoyant

28 Culture

Confluent Culture : ça participe !

30 Citadelle

Plan d'investissement futur

32 Énergie

Groupement d'achat : ça continue !

34 Grands projets

Les Abattoirs

36 Feuilleton

Roman de gare

38 Événements

Namur en fête
Corrida de Namur
Cyclo-Cross
Mérite Sportif et hommage aux champions
Rétrospective des Photographes de presse
Salon des Vignerons Namurois
Jogging La Printanière
Salon de l'Innovation

54 Chronique

Ce que les lieux disent



**VILLE DE
NAMUR**

Décembre 1993 - Décembre 2013

20 ans de Namur Magazine

Le 8 octobre 1993, le Roi Albert faisait sa joyeuse entrée à Namur. Quelques semaines plus tard paraissait le premier Namur Magazine.

Un format plus grand, du papier glacé, une mise en page en bichromie sur 36 pages, ce premier numéro fut réalisé sous la houlette de Thierry Panier, avec déjà des photos de Jacques Leurquin, mais aussi de Pierre Dandoy et Léon Jossart.

Au sommaire, on y trouvait déjà les thématiques d'aujourd'hui. Au-delà des hasards de l'histoire qui ont conduit le Roi Philippe dans notre belle cité 20 ans après la joyeuse entrée de son père, le budget, les infrastructures en construction et la participation des citoyens, ou encore le Festival International du Film Francophone, qui accueillait à l'époque Anémone et Marie Gillain...

En 1993, il y a 104 000 habitants à Namur, Fabienne Bister reprend l'entreprise de moutarderie de son père Jean, l'expo Europalia est consacrée au Mexique. La Piscine de Salzinnes accueillait ses premiers jacuzzis, et le téléphérique était un des atouts de notre belle Citadelle.

En 2013, il y a 111.000 habitants à Namur, les entreprises Bister développent désormais leurs activités à Achêne, Europalia se consacre à l'Inde, avec notamment un concert de Kaushiki Chakrabarty le 6 décembre au Théâtre Royal, la rénovation de la piscine de Salzinnes est inscrite au prochain budget, de même que le téléphérique...

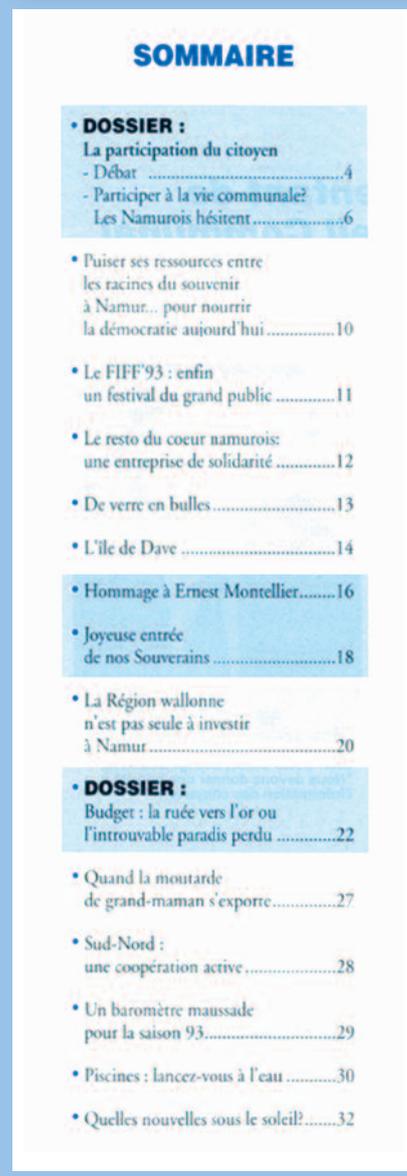
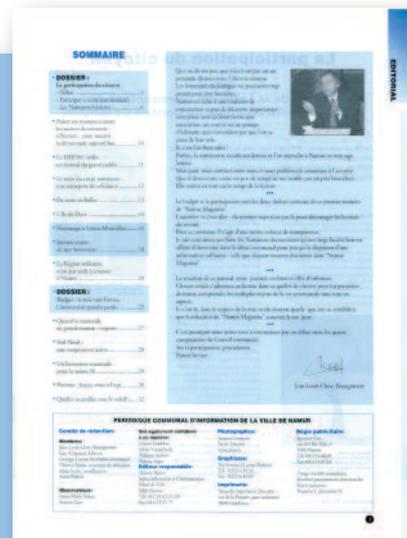
Ce 80e numéro vous présente nombre de dossiers au long cours, qui dessineront le visage de Namur demain, voire d'après-demain. Bien plus qu'une esquisse, les projets annoncés aujourd'hui nous emmènent déjà sur la route du futur.



1993



2013



↑ Sommaire du Namur Magazine n° 1

← La couverture du Namur Magazine, et, en clin d'œil, la même photo prise le 2 octobre 2013, lors de la Joyeuse Entrée du Roi Philippe et de la Reine Mathilde.

Joyeuse Entrée à Namur

Une ambiance d'allégresse et les derniers rayons d'un soleil généreux ont baigné la Joyeuse Entrée namuroise de nos nouveaux Souverains d'une lumière magnifique. Des milliers de drapeaux, de photos, de sourires et de souvenirs se sont échangés sur la Place du Théâtre, lors d'un bain de foule mémorable.

Les Namurois étaient nombreux, ce 2 octobre, pour accueillir les Souverains dans notre cité. La visite, menée tambour battant aux couleurs de la tradition, a débuté par l'accueil du Roi Philippe et de la Reine Mathilde au Palais Provincial, en présence des autorités et représentants de la société civile. C'est à ce moment aussi que la Ville de Namur a offert au Roi un cadre numérique -smart city oblige ! - avec quelques vues de Namur, et les photos souvenirs des visites royales précédentes, dont la joyeuse entrée du Roi Albert et de la Reine Paola, ou encore la remise de la calotte étudiante au Roi Albert. Le Roi Philippe recevra lui aussi ce couvre-chef des mains des étudiants de l'Université de Namur, plus tard dans la journée.

Leurs Altesses Royales ont ensuite rejoint le Théâtre Royal de Namur, où un repas de travail leur a été servi avec brio par les étudiants de l'École Hôtelière Provinciale. Pendant ce temps, les animations folkloriques et culturelles se sont succédé sur le parvis du théâtre. Après une apparition au balcon fort acclamée, le Roi et la Reine sont partis à la rencontre de la population nombreuse qui les attendait dans les rues de Namur, et ont assistés à un combat d'échasseurs, avant de rejoindre Bruxelles, en fin d'après-midi.



Quai 22, Maison de la Culture ...



© Christian Genard



Le Caméo se la joue nomade !

Après quelques temps d'inactivité, le cinéma Caméo annonce qu'il sera à nouveau ouvert en printemps 2015. Mais que les cinéphiles se rassurent, les projections n'attendent pas la fin des travaux de rénovation pour reprendre ! Elles se font dès à présent à la Maison de la Culture et se feront au Quai 22 à partir de la mi-janvier.



La coopérative *Le Grognon*, c'est une association entre des investisseurs namurois et l'ASBL liégeoise *Les Grignoux*, qui gère déjà trois cinémas dans la Cité Ardente. C'est son projet qui a été retenu par la Ville pour animer le cinéma Caméo. Les travaux de rénovation, subventionnés par le secteur public, devraient permettre à ce cinéma d'art et essai d'ouvrir ses portes en juin 2015, tout en respectant les normes de sécurité en vigueur.

D'ici là, le Caméo Nomade est mis en place afin de permettre aux amateurs de cinéma d'auteur de pouvoir visionner des films. Le Quai 22, le centre culturel de l'Université de Namur, sera aménagé en vraie salle de cinéma et la Maison de la Culture accueillera les événements majeurs tels que des avant-premières et des projections où grand public et monde associatif seront conviés.

À ne pas oublier : les matinées scolaires, ayant pour objectif de promouvoir l'éducation aux médias, ont également recommencé. Chaque séance scolaire s'accompagne d'un dossier pédagogique et d'animations, outils utiles et appréciés des élèves comme des professeurs.

(St. M.E.)



CONCOURS VERDUR ROCK

Le 30 juin prochain se tiendra le 30e Verdur Rock, à la Citadelle de Namur, ainsi que la finale du concours Tremplin.

Le Verdur Rock, c'est souvent l'occasion du premier concert pour nombre de jeunes Namurois. Mélomanes ou musiciens s'y retrouvent chaque année en toute convivialité, pour un festival rock entièrement gratuit, dans le cadre magnifique du Théâtre de Verdure de la Citadelle.

Verdur Rock, c'est aussi et surtout un concours à destination des groupes émergents. Ce concours est ouvert à tous les groupes de musique actuelle, tous genres confondus, non professionnels mais présentant un répertoire original, et résidant sur le territoire de la Fédération Wallonie Bruxelles. Il est doté de divers prix en espèces dont 2500 € de la Ville de Namur, ainsi que des participations à divers festivals importants. Un jury de professionnels de la musique se réunira fin avril 2014 et sélectionnera les cinq groupes qui participeront à la finale.

Inscriptions gratuites jusqu'au 11 avril 2014 au plus tard.

Le règlement et le formulaire d'inscription sont disponibles sur www.verdur-rock.be ou auprès de la Ville de Namur, Service Jeunesse, Esplanade de l'Hôtel de Ville, 5000 NAMUR - 081/24 64 32 verdur-rock@ville.namur.be

L'Abbé André, Juste parmi les Nations



Le 25 octobre, sur la Place de l'Ange, 150 personnes sont rassemblées face à l'entrée de la Galerie d'Harscamp. L'émotion est quasi palpable, et les quelques mots prononcés par les représentations officiels et les intervenants sont chargés du poids de l'histoire et du souvenir. Car, après des mois d'interpellation, de démarches administratives et techniques, de discussions entre citoyens et élus locaux, c'est aujourd'hui, enfin, qu'est inaugurée la plaque en hommage à l'Abbé André, cet homme d'église qui a sauvé des centaines d'enfants juifs pendant la guerre. Au début de la Seconde Guerre mondiale, l'Abbé André était jeune vicaire à la paroisse populaire de Saint-Jean Baptiste au centre de Namur. Alors que la répression anti-juive de l'occupant nazi s'accroît en Belgique, de nombreux migrants venus notamment d'Allemagne et de Pologne occupée, croyant avoir trouvé refuge à Anvers ou Bruxelles, commencent à affluer à Namur. De nombreuses familles juives belges cherchent aussi des solutions de repli et de protection pour eux-mêmes et plus particulièrement pour leurs enfants. C'est dans sa paroisse, un peu par hasard, que le vicaire André rencontrera une première famille juive allemande pour qui il trouvera une cache.

Comme alors l'Histoire du home de l'Ange, cette maison des œuvres paroissiales située place de l'Ange, à quelques

mètres à peine de l'Hôtel d'Harschamps qui abritait la Kommendantur. Des enfants et des jeunes juifs y trouvent refuge.

Le vicaire André, malgré une santé fragile, se démène pour leur trouver de quoi se nourrir, des couvertures, des vêtements mais surtout des familles d'accueil, de la sécurité.

Au home de l'Ange, le risque était réel, et ces jeunes enfants, parfois présentés comme des patronnés, ne manquaient pas d'éveiller les soupçons. La Maison des œuvres a été à plusieurs reprises fouillée. Les enfants fuyaient par les toits se réfugier chez des voisins qui, eux aussi, avaient choisi, par leur silence, de les protéger. Jusqu'à la dénonciation, celle qui a conduit le Vicaire à fuir durant l'office et se cacher. L'Histoire du Home de l'Ange se clôturait. L'Abbé André a continué à s'engager, sa vie durant, pour les personnes mises au banc de la société, celles qu'on ne prend pas le temps de regarder : les travailleurs immigrés, les réfugiés politiques venus en masse après la répression du printemps hongrois, les prisonniers, les ex-détenus,... tous pouvaient trouver refuge et aide au château de l'Horloge à Bomel. L'Abbé Joseph André est décédé le 1er juin 1973 dans le bureau de la prison où il était aumônier. Il y a 45 ans, le 25 octobre 1968, le Mémorial Yad Vashem - Institut de recherche et de perpétuation de la mémoire de la Shoah à Jérusalem - a reconnu à l'Abbé André le titre de Juste parmi les Nations. Plus haute distinction civile attribuée par l'Etat d'Israël, elle reconnaît le courage des non-juifs qui - en temps de guerre - ont sauvé par leurs actions des Juifs de l'extermination organisée par les Nazis.

St M.E



Devoir de Mémoire

Depuis 2007, le Service Jeunesse de la Ville de Namur emmène chaque année, généralement en février, les jeunes namurois au Fort de Breendonk, triste lieu de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique, et au Musée Juif de la Déportation. Sur place, les réactions sont variées, extrêmes, depuis le jeune qui tapote avec insouciance sur son gsm à celui qui font en larmes à la fin de la visite. Rapidement, il est apparu que les enseignants manquaient de temps et de ressources pour pouvoir préparer cette visite avec leurs élèves. Conscients du nécessaire travail préalable, les animateurs spécialisés de la Ville se sont mobilisés pour créer des outils de formation spécifique qui puissent aider profs et élèves. En partenariat avec le CRECCIDE. Deux tomes de cet ouvrage didactique salué unanimement ont déjà été publiés : « La Seconde Guerre mondiale et son contexte », et « La Shoah ». Le troisième tome, consacré à « Namur sous l'occupation », sortira en janvier. Il est spécifiquement destiné aux professeurs qui souhaitent faire le voyage à Breendonk avec leurs élèves en 2014.

Cet accompagnement est offert aux professeurs et élèves de l'enseignement secondaire supérieur organisé sur le territoire communal, tous réseaux confondus. Le Service Jeunesse, conscient des enjeux essentiels de ce travail de sensibilisation et de mémoire, prend en charge l'organisation du voyage et les frais de guide sur place.

Information :

Service Jeunesse de la Ville de Namur
081/24 60 31
jeunesse@ville.namur.be

Un nouveau règlement communal

pour les funérailles et sépultures

Depuis l'entrée en vigueur au 01/02/2010 du décret wallon en la matière, la gestion des cimetières de la Ville de Namur se devait de mettre à jour son règlement -le précédent datait de 1952. C'est chose faite depuis le Conseil communal du 17 octobre. Le cadre légal a changé, donc, de même que les pratiques et coutumes en matière de rites funéraires : dans 40% des cas, c'est la crémation qui est choisie, plutôt que l'enterrement.

La révision complète du texte de 1952 clarifie les dispositions qui régissent cette matière ô combien sensible, où l'urgence reste une difficulté constante de gestion pour les familles endeuillées, les professionnels du métier et les services communaux compétents.

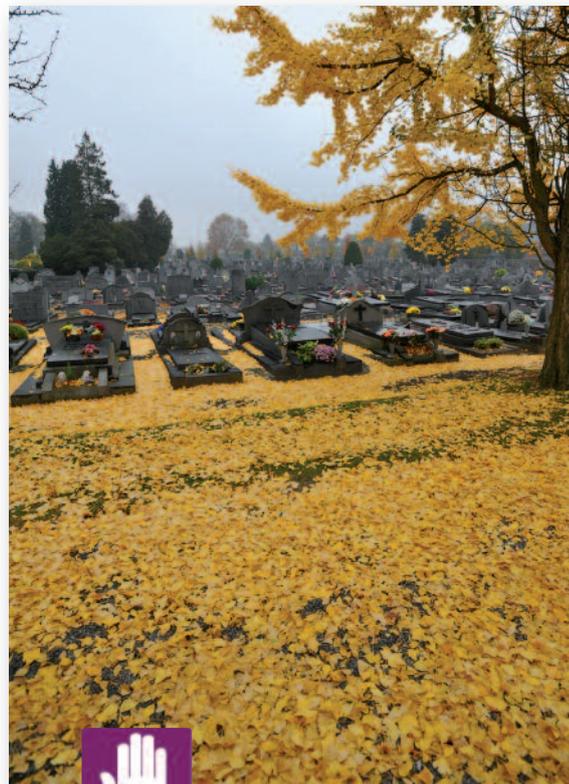
Avec ce texte unique, moderne et conforme aux problématiques de terrain, la Ville de Namur se donne les moyens d'aller vers une gestion transversale, transparente et dynamique de l'ensemble des cimetières, tant en termes d'aide et de service aux citoyens que dans le respect de ses défunts et du patrimoine qui y est construit. Face à un souci récurrent de place dans les cimetières, les infrastructures qui seront progressivement mises en places (aires de dispersions, parcelle aux étoiles, cavurnes, ossuaires, etc.) et la simplification des modalités de concession, y compris devraient mieux répondre aux attentes des citoyens.

Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur dès le 1er janvier 2014.

Le règlement communal dans son intégralité sera disponible sur le site de la Ville de Namur www.ville.namur.be/reglements

**Infos : Ville de Namur - Service Population
Cellule Cimetières - 081/24 87 94**

OBJECTIF
stratégique
NAMUR



Décès quelles démarches ?

Lorsqu'un décès survient, les démarches à effectuer sont nombreuses. Dans ces moments d'émotion, il n'est pas toujours facile de savoir par où commencer. La Ville de Namur met à votre disposition un document de synthèse, qui reprend l'essentiel des démarches à effectuer auprès de l'administration, des notaires, banques, etc. Téléchargez ce document simplement en cliquant sur l'onglet « Lignes de vie » du site www.ville.namur.be

Gelbressée, le 19 octobre

Le samedi 19 octobre, un dramatique accident d'avion a causé le décès de 11 personnes à Gelbressée. L'avion en question transportait, outre le pilote, 10 parachutistes et venait de quitter l'aérodrome de Temploux.

Très rapidement, les plus hautes autorités de l'État, le Roi Philippe, le Premier Ministre et la Ministre de l'Intérieur se sont rendues à Gelbressée et à Temploux. Humainement, c'est une tragédie, qui endeuille 11 familles, à qui

la Ville de Namur renouvelle l'expression de ses condoléances sincères.

Les Namurois ont également été nombreux à envoyer quelques mots de réconfort, de compassion. Qu'ils en soient remerciés. Tous les messages reçus ont été retranscrits dans un livre de condoléances, dont une copie a été remise à chaque famille.

Dès l'annonce de la catastrophe, et pour la première fois sur le territoire namurois, le plan d'urgence commu-

nal a été déclenché, afin de mobiliser tous les agents et ressources nécessaires à la gestion de cette situation dramatique. La rapidité et l'efficacité d'intervention des différents services de secours, de police, d'aide aux victimes, de logistique ou encore de communication est également à saluer, depuis l'activation du plan d'urgence jusqu'à la cérémonie d'hommage aux victimes organisée à Temploux le 9 novembre.

Concert, spectacle, soirée, apéritifs urbains...

Un seul formulaire pour vos demandes d'autorisations

Clubs sportifs, associations, comités de quartier, promoteur privé, nombreux sont ceux à souhaiter organiser un événement dans les rues et places de Namur.

Ces organisations sont soumises à réglementation, et doivent faire l'objet de plusieurs demandes d'autorisation, a fortiori lorsqu'elles prennent place sur le domaine public.

Prenons l'exemple d'un concert organisé par une association sur la place de l'Ange. Avant toute chose, il faut s'assurer que la place soit disponible, ni occupée par le marché -ou un autre événement déjà autorisé-, ni par des travaux éventuels.

Ensuite, il faut pouvoir assurer la sécurité du public: les pompiers doivent être informés, inspecter le site et garantir que les installations sont conformes aux normes en vigueur. Il faut également évaluer les risques au niveau de l'ordre public : si 10 000 personnes arrivent sur place, un service d'ordre doit être mis en place, voire même des postes médicaux, comme c'est le cas lors des fêtes de Wallonie.

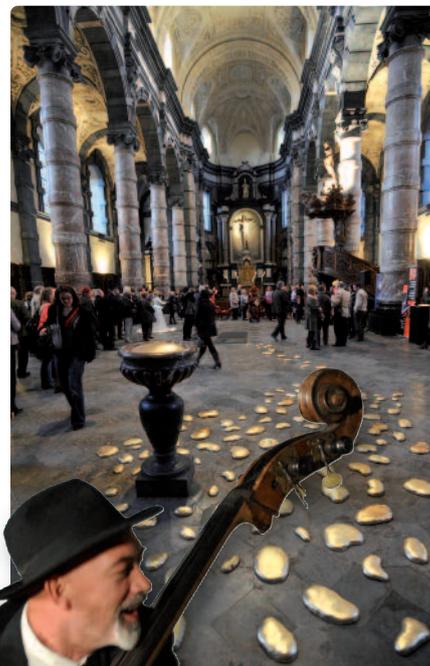
S'il faut dévier la circulation, le bourgmestre doit prendre un arrêté de police allant dans ce sens. Il faudra également informer les riverains des déviations de circulations et des nuisances sonores éventuelles.

Si, dans le cas de notre concert, un bar est prévu, il faut également une autorisation pour vendre de l'alcool et/ou des denrées alimentaires...

L'affichage lié à un événement, que ce soit par le placement d'affiche ou la distribution de flyers en rue, doit faire l'objet d'une autorisation, de même que le pavoisement (les kakémonos et autres calicots, banderoles ou oriflammes), et le fléchage (marquage au sol ou placement de signalisation).

En dehors de ces considérations, il n'est pas rare que l'organisateur d'événement sollicite une aide matérielle, qu'elle soit financière ou logistique. Mise à disposition de poubelles, scènes mobiles, tables, chaises, de la vaisselle ou encore des samovars, des barrières Nadar, voilà autant de postes sur lesquels la Ville de Namur peut soutenir les événements organisés sur son territoire.

Ce nouvel outil centralise les demandes à formuler auprès de l'administration communale. Il ne dispense en rien l'organisateur des démarches à effectuer en matière d'assurances, de raccordement électrique, de droits d'auteur. Un mémo en fin de document l'aidera toutefois à lister les démarches restantes, afin de faire de chaque événement une réussite.



Pour toutes
ces démarches,
la Ville met
désormais à votre
disposition
un formulaire
unique, disponible
sur le site
www.ville.namur.be

Pour plus d'informations
 Service Information et Communication
 de la Ville de Namur
 Cellule Publications - 081/ 24 86 78
 namurmagazine@ville.namur.be

Que pensez-vous de votre Namur Magazine ?

Afin de mieux vous informer au travers du Namur Magazine sur l'institution Ville de Namur, son fonctionnement, ses objectifs, nous vous invitons à répondre à une enquête de satisfaction, et à nous communiquer ce que vous pensez de votre magazine communal, que ce soit en mal, ou -on l'espère- en bien. Comment faire ? L'enquête est ouverte du 1er au 20 décembre 2013, par courrier, téléphone ou internet.

Vous pouvez au choix :

- compléter le formulaire ci-dessous et le renvoyer par courrier à : Namur Magazine / Enquête, Hôtel de Ville, 5000 Namur
- compléter le formulaire électronique sur le site www.ville.namur.be

Nous ferons également des sondages menés au hasard parmi la population namuroise.

Déjà, l'équipe du Namur Magazine vous remercie de votre participation.

O Homme O Femme Âge : Code postal : Entité :
 O Etudiant O Ouvrier O Employé O Indépendant O Sans emploi O Retraité O Autre

Comment vous procurez-vous le Namur Magazine ?

- Dans ma boîte aux lettres A la Maison des Citoyens ou dans un centre d'information de la Ville
 Autre. Précisez :

Comment souhaitez-vous être informé des dossiers et événements de la Ville de Namur ? (plusieurs réponses possibles)

- Magazine distribué en toutes boîtes Magazine dans les lieux publics Magazine numérique
 Site Internet Newsletter Réseaux sociaux

Suivez-vous la Ville de Namur sur Facebook ? Twitter ?

Qu'est-ce qui vous incite à lire le magazine ?

- L'habitude La photo de couverture
 Quelqu'un de votre entourage vous en a parlé
 Autre. Précisez :

Lisez-vous le magazine entièrement ? Oui / Non

Le lisez-vous en version papier en PDF ?

A quelle fréquence le consultez-vous ?

- 1 fois tous les 3 mois 1 fois par mois 1 fois par semaine
 Plus

Trouvez-vous le Namur Magazine agréable

à lire ? Oui / Non

Vous permet-il de mieux connaître les actions de la Ville

en tant qu'institution ? Oui / Non

Les informations fournies sont-elles utiles ? Oui / Non

Appréciez-vous le format ? Oui / Non

Précisez :

Aimeriez-vous que l'édition numérique de votre magazine soit

interactive ? Oui / Non

Êtes-vous satisfait de la périodicité du magazine (tous les 3 mois) ?

Oui / Non Précisez :

Que pensez-vous globalement du Namur Magazine ?

Très bien Bien Moyen Médiocre

Que pensez-vous de la qualité rédactionnelle des articles ?

Très bien Bien Moyen Médiocre

Que pensez-vous de l'ensemble de la mise en page ?

Très bien Bien Moyen Médiocre

Que pensez-vous des illustrations/photos ?

Très bien Bien Moyen Médiocre

Que pensez-vous du choix des caractères (typographie) ?

Très bien Bien Moyen Médiocre

Que pensez-vous de la couverture ?

Très bien Bien Moyen Médiocre

Vous trouvez les couvertures des 3 derniers numéros :

Très attrayantes Attrayantes Pas attrayantes

Comment trouvez-vous le découpage des rubriques ?

Très clair Clair moyennement clair pas clair

Avez-vous des suggestions sur le découpage et la forme ?

Appréciez-vous l'infographie présente dans chaque magazine (voir page 24) ?

Oui Non Si oui, en désirez-vous plus ?

Quelle(s) rubrique(s) préférez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

- Edito Vie communale
 Les dossiers (grands projets, feuilleton de la gare)
 Les infos sur le fonctionnement de la Ville (Budget, Plan Logement, programme stratégique...)
 Les infos pratiques sur la vie à Namur et les services au citoyen (travaux, démarches administratives, ...)
 L'agenda La chronique « Ce que les lieux disent »
 Autre. Précisez :

Quelle(s) rubriques(l) lisez-vous avec le moins d'intérêt ?

Que pensez-vous du contenu et de la pertinence des informations données ?

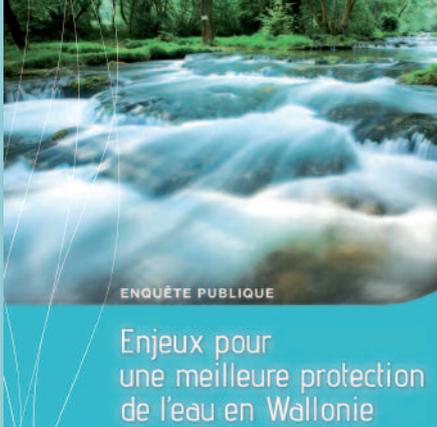
Très bien Bien Moyen Médiocre

Lisez-vous les publicités ? Oui / Non

Vous dérangent-elles ? Oui / Non

Avez-vous des suggestions de rubriques, de thématiques ou d'informations que vous souhaiteriez trouver dans le magazine communal ?

Avez-vous d'autres suggestions à faire pour l'amélioration du magazine ?



ENQUÊTE PUBLIQUE
Enjeux pour
une meilleure protection
de l'eau en Wallonie

Donnons vie à l'eau

11 enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie

Dans le cadre de la politique européenne de l'eau, une enquête publique est organisée depuis 16 septembre 2011, jusqu'au 17 mars 2014 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les propositions de calendrier et programme de travail ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des deuxièmes plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).

Ces enjeux touchent à la protection des ressources aquatiques, à la gestion des eaux usées, aux changements climatiques, à la gestion des risques d'inondation, ou encore à la maîtrise du coût de l'eau.

La brochure reprenant ces propositions est consultable à l'administration communale (Service Permis d'environnement), au siège des contrats de rivières et sur le site internet : environnement.wallonie.be/dce

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la Direction Générale Opérationnelle de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement (D'GARNE) :

- Soit via le site internet
- Soit par courriel : eau@spw.wallonie.be
- Soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surfaces du SPW-DGARNE
Av. Prince de Liège, 15 à 5100 Namur

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous :

Service Permis d'environnement
Hôtel de Ville à 5000 Namur
(2^{ème} étage, aile Bosret)
Tél : 081 24 65 05
permis.environnement@ville.namur.be



Maxime Collard (La Table de Maxime à Our), **Sang Hoon Degeimbre** (L'Air du Temps à Liernu), **Mario Elias** (Le Cor de Chasse à Wéris), **Eric** et **Tristan Martin** (Lemonnier à Lavaux-Ste-Anne), **Arabelle Meirlaen** (Arabelle Meirlaen à Marchin), **Christophe Pauly** (Le Coq aux Champs à Soheit-Tinlot), **Clément Petitjean** (La Grappe d'Or à Torgny), **Pierre Résimont** (L'Eau vive à Arbre), **Jean-Baptiste** et **Christophe Thomaes** (Château du Mylord à Ellezelles), **Laury Zioui** (L'Éveil des Sens à Montigny-le-Tilleul)

De la Wallonie plein les papilles !

La convivialité est une valeur que l'on reconnaît tous azimuts à la Wallonie : une qualité inaltérable qui se conjugue très souvent avec une modestie toute à l'honneur d'hommes et de femmes dont **Génération W** entend faire aussi connaître le potentiel de créativité et de savoir-faire.

Ils sont ainsi 10 chefs wallons, passionnés, motivés, à se fédérer autour d'une même volonté : oeuvrer à la reconnaissance d'un patrimoine gastronomique définitivement inscrit dans la modernité, fait d'échanges et de partages au sein des métiers de la restauration tout comme avec d'autres aux parentés certaines et parfois plus discrètes mais tout aussi enrichissantes. Événements gourmands, rencontres professionnelles, émissions télévisées : tous les moyens seront bons (c'est une évidence, non ?) pour faire connaître et reconnaître les trésors gastronomiques de notre région.

Chefs de cuisine, ils sont aussi chefs d'entreprise performants, inscrits dans le tissu économique de leur région, générateurs d'emplois et sources d'apprentissage des métiers de bouche. Retenez leurs visages et leurs noms. Leur talent est d'utilité publique, et vecteur de bonheur !

Ramassage des sapins de Noël

Le planning de collecte des sapins naturels, sans pied, ni décoration est le suivant :

Dimanche 05/01 : enlèvement des sapins des commerces à Namur centre (rues de Fer, de l'Ange, de Marchovelette, Emile Cuvelier, St Jacques et des Carmes, place de la Station, avenue de la Gare et dans les piétonniers) et Jambes (avenue Bourgmestre Jean Materne)

Judi 09/01 : Beez, Bouge, Erpent, Gelbressée, Lives-sur-Meuse, Loyers, Marches-les-Dames, Salzinnes-les-Moulins (+ av de Stassart et des Combattants, rue Armée de Grouchy, de la Dodane, Wodon et Quai de l'Ecluse), Vedrin, Wierde

Vendredi 10/01 : Citadelle, Salzinnes, Suarlée, Temploux

Dimanche 12/01 : Namur : centre urbain ancien (corbeille + rue Notre-Dame et bd Baron Huart), Dave, Jambes, Naninne

Lundi 13/01 : Belgrade, Bome/Heuvy/Herbatte/Plomcot, Boninne, Champion, Cognelée, Daussoulx, Flawinne, Saint-Marc

Mardi 14/01 : La Plante, Malonne, Saint-Servais, Wépion



Logement public



Quels projets pour Namur ?

Dans les neuf mois qui suivent son renouvellement, le Conseil communal est tenu de présenter les objectifs et les principes des actions qu'il entend mener afin de mettre en œuvre le droit à un logement décent.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, la commune, par l'intermédiaire du service Logement, et en concertation avec le CPAS, les sociétés de logement de service public, les associations du secteur ou encore l'AIS, dresse tous les trois ans un programme d'actions en matière de logement. Ce programme s'accompagne d'un diagnostic, un état des lieux, et d'une analyse. Le tout forme ce que l'on appelle l'ancrage communal du logement.

Tous les trois ans, la commune fait le diagnostic de la situation en matière de logement. Elle réalise un état des lieux, analyse la situation et inventorie les projets de construction de logements à venir. Ceux-ci doivent s'intégrer dans les noyaux urbains, en respectant notamment les principes du Schéma de Structure communal. L'ancrage communal est une obligation pour pouvoir bénéficier de subsides régionaux pour construire ces nouveaux logements publics. Ces subsides sont bien sûr eux aussi soumis à certains critères, tels la performance énergétique, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la capacité d'accueil de grandes familles, etc. Il est certain cependant que tous les projets présentés ne seront pas subsidiés.

Selon le programme approuvé en octobre au Conseil communal, la Ville de Namur présente 15 projets, pour un total de 182 logements, ce qui traduit une position volontariste en la matière. Parmi ceux-ci figurent notamment les propositions suivantes :

- 4 logements sociaux situés rue de Dave à Jambes, de 1 à 2 chambres ; dont deux au rez-de-chaussée sont adaptés aux PMR, (projet du Foyer Jambois)
- rue Fontaine des Prés, à Salzinnes, un projet du Foyer Namurois prévoit deux immeubles neufs, mitoyens, chacun comprenant 10 logements, dont certains adaptés PMR
- rue de la Grande Campagne à Saint-Servais : 10 logements sociaux en construction neuve, de 2 à 4 chambres, sur proposition de la Joie du Foyer
- enfin, le Fonds du Logement des Familles Nombreuses propose rue de l'institut à Bouge, l'aménagement de 4 logements (réhabilitation d'immeuble).

Signalons également que GLN introduit dans cet ancrage communal deux projets de prise en gestion prévoyant la réhabilitation d'étages au-dessus de commerces.

Info : Service du Logement de la Ville de Namur - 081/24 60 80

Approuvé ! Plan de Cohésion Sociale 2014-2019

Lors de cette séance du 17 octobre, le Conseil communal a également approuvé le Plan de Cohésion Sociale (PCS), dont le renouvellement conditionne le financement d'une trentaine d'emplois en matière d'action sociale à Namur, tant dans l'administration communale qu'au sein de différentes associations.

Le plan définit pour 6 ans les 4 axes d'articulation du travail de terrain :

- l'insertion socioprofessionnelle,
- l'accès à un logement décent,
- l'accès à la santé et le traitement des assuétudes,
- et le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Les actions menées poursuivent également deux objectifs principaux :

le développement social des quartiers, et la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité.

Le nouveau PCS garantit la continuité des services déjà en place, tout en permettant à la Ville de soutenir, par une aide ponctuelle, les actions qui seraient menées par le secteur associatif sur ces axes de travail.

Info

**Service de Cohésion Sociale
de la Ville de Namur
081/24 63 93**





rue des Brasseurs

Une brasserie dans la Halle aux grains

L'historique Halle aux grains de la rue des Brasseurs, rénovée par la Régie Foncière, accueille depuis peu une brasserie-restaurant offrant une vue sur la Sambre et la Citadelle ainsi que quatre logements aux niveaux supérieurs.

Construit entre 1550 et 1565 par Godefroid Gaiffier, ancien bourgmestre de Namur, ce bâtiment a connu toutes les époques au cœur de la cité namuroise. En 1826, l'habitation bourgeoise est transformée en

brasserie et ensuite reconvertie en halle aux grains dans le but de stocker les céréales destinées à l'activité brassicole. Malheureusement, elle sera vouée à l'abandon dès 1920, suite au déclin des brasseries artisanales du quartier.

Désaffectée, la Halle devait même être détruite, mais elle est rachetée pour 75 000 €, par la Régie foncière qui se lance en 1980 dans une grande opération de rénovation de la rue des Brasseurs. Ce projet d'ampleur se terminera dans les années à venir avec la rénovation du 107a, situé à flanc de rue.

Au total, les rénovations de l'ancienne Halle aux grains auront coûté 2 234 502,25 €, études comprises.

La Régie foncière aura bénéficié de 1 178 877,98 € de subsides pour les réaliser. Une fois les travaux terminés, les quatre appartements ont rapidement trouvé locataires. La Régie Foncière a donc atteint un double objectif : proposer plus de logements dans ce quartier résidentiel, et exploiter ce superbe rez commercial.

Le lieu, conçu pour pouvoir accueillir confortablement et les Namurois, et les groupes de touristes, offre une vue unique sur la Sambre et la Citadelle.

(ME, St.)

Citadelle de Namur fermeture exceptionnelle



Du 16 décembre 2013 au 31 janvier, les infrastructures d'accueil de Terra Nova seront fermées, pour cause de déménagement des services vers la Conciergerie récemment restaurée, et d'installation du chantier de rénovation de la caserne, où s'ouvrira, après travaux, le futur Centre des Visiteurs.

Comprendre, vivre et penser la ville

Schéma de structure, Règlement communal d'Urbanisme, Plan de secteur, CWATUPE, CODT, Revitalisation urbaine, Rénovation urbaine, prescriptions, permis groupés, permis d'urbanisation, plan communal d'aménagement révisionnel, ... Autant de termes barbares inconnus pour la plupart d'entre nous ... mais qui nous concernent pourtant au premier plan.

L'aménagement du territoire et l'urbanisme touchent à nos modes de vie, à la manière dont nous habitons, dont nous nous déplaçons, aux commerces et services que nous fréquentons, aux aliments que nous mangeons, aux personnes que nous rencontrons, ... Nous ne pouvons ignorer l'impact de ces matières, ô combien complexes, sur nos vies !

Or bien souvent, ces problématiques ne sont compréhensibles que par les techniciens et experts qui les pratiquent au quotidien. Pour remédier à cette lacune, le Département de l'Aménagement Urbain de la Ville de Namur vous proposera, dès 2014, une série de fiches pédagogiques. Classés par thématiques et abordant ces sujets de manière simple, ces outils vous permettront de comprendre les grands enjeux, actuels et à venir, de votre ville...

Les Fiches Pédagogiques de l'Aménagement urbain seront disponibles au printemps 2014 à la Maison des Citoyens.
Contact : 081/24 72 71

DAU | Département
Aménagement
Urbain

Programme Stratégique Transversal de la Ville de Namur

35 Objectifs pour Namur

la Ville s'engage



Dans le précédent Namur Magazine, nous vous présentions le principe du Programme Stratégique transversal, ce plan de travail défini par et pour l'administration namuroise pour les années à venir. Le PST associe deux volets : un état des lieux, en quelque sorte une cartographie du travail de l'administration, et des projets d'ampleur, transversaux car faisant intervenir différentes compétences et services. Voici donc les 35 objectifs choisis pour Namur pour les cinq années à venir, articulés autour de six axes majeurs. Chaque objectif se décline en projets concrets, échelonnés dans le temps, qui viennent enrichir les missions déjà assurées par les agents communaux.

AXE 1 : Pour une administration bien gérée

9 objectifs s'articulent autour de cet axe essentiel pour une administration dynamique, bien gérée, efficace, au service de Namur et de ses habitants. Parmi ceux-ci, **améliorer l'efficacité et l'efficience dans la gestion** locale est le premier, garant d'une volonté de qualité, d'efficacité au sein de l'ensemble des services communaux. Les moyens humains sont aussi sur la sellette, tout d'abord en s'assurant de **sélectionner les meilleurs candidats**, en engageant *the right person to the right place*, et en fidélisant les agents afin d'assurer la stabilité du service public. Ensuite en assurant une **meilleure gestion des carrières**, qui combinera au mieux les besoins de l'administration d'avoir du personnel qualifié et celui de l'agent de s'épanouir dans son travail. Il est important aussi de veiller tant aux statuts et promotions, qu'au respect des devoirs et objectifs professionnels.

Une gestion optimale passera aussi par un nécessaire travail d'analyse, pour identifier les économies potentielles, rationaliser les décisions, et mesurer plus finement le coût net de certains projets. En gros, il s'agira de **mieux connaître les coûts pour mieux les maîtriser**.

Améliorer le service rendu par l'administration, c'est aussi **utiliser les nouvelles technologies au bénéfice du citoyen** : mettre plus de documents à disposition sur le site internet de la Ville, créer des applications d'information via smartphone, mettre en place un guichet électronique, développer un outil de réservation et paiement en ligne pour les stages sports et jeunesse, les musées, les activités touristiques, la citadelle sont autant d'outils qui améliorent la communication réciproque entre l'administration et le citoyen.

Développer une cartographie interactive (Transcarto), associant cartes et visualisations graphiques de données (événements, travaux en cours, projets d'aménagement, quartiers résidentiels ou zone commerciale) sur un seul et même outil permettra de mieux connaître le territoire, et surtout de gérer transversalement plus ef-

ficacement et plus rapidement les questions d'aménagement du territoire, voiries, événements, urbanisme, logement, infrastructure... Associé à une meilleure circulation de l'information au sein de l'administration, cela permettra notamment de **mieux gérer l'occupation de l'espace public**, et donc de gérer un agenda unique de l'occupation du sol et des routes, faciliter les démarches administratives des organisateurs d'événement, ou encore de proposer des solutions en terme de mobilité, d'information aux riverains, de budgets, d'occupation de l'espace.



AXE 2 : Pour une ville soignée & entretenue

En matière de patrimoine immobilier, la Ville veillera plus encore à **préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine classé**, notamment le Beffroi, l'Eglise Saint-Loup, la Halle Al'Chair, et, bien sûr, la Citadelle, sans pour autant délaisser les **400 bâtiments** communaux dont les travaux d'entretien et de rénovation, y compris énergétique, doivent être planifiés et programmés au mieux, pour garder, là-aussi, la maîtrise du temps et des coûts.

Le cadre de vie participe pleinement de la qualité de vie de notre cité.

Assurer la propreté publique passera par l'amélioration permanente de notre gestion des déchets (bulles à verre enterrés, compostage, valorisation des déchets, et réemploi), en continuant à sensibiliser les usagers, et à sanctionner les contrevenants. La richesse de la biodiversité locale profitera également d'une volonté de **gestion naturelle des espaces verts** : les pesticides seront progressivement abandonnés. Namur accueillera désormais un centre de revalidation pour les espèces animales vivant à l'état sauvage.

Aspect important de la qualité de vie également, **nos infrastructures routières et nos trottoirs seront gérés au mieux**, en utilisant un outil de gestion adapté à l'ampleur du réseau namurois. **Optimiser la coordination des travaux**, y compris ceux liés aux impétrants (fournisseurs d'eau, d'électricité, de téléphonie, ...), et **diminuer ou mieux maîtriser les délais d'exécution** de travaux dans les rues commerçantes, notamment en imposant des critères spécifiques aux entreprises sous-traitantes.

AXE 3 : Pour une ville accessible

Relier les cœurs de ville par la construction d'une passerelle cyclo-piétonne entre Namur et Jambes, et d'un téléphérique entre le vieux Namur et la Citadelle, **participer au développement des axes de bus structurants** avec le réseau TEC ou encore **concrétiser les plans communaux de Mobilité** de Namur et de Jambes, notamment en matière de stationnement, d'aménagement des zones 30, des dessertes et des passages à niveau (Géronsart et Velaine) sont des projets déjà en développement à Namur, de même que le **soutien aux modes dit de déplacement actif** (Plan Communal Cyclable - Wallonie cyclable, étude du réseau de mobilité douce en rive droite de Meuse Sentiers.be).

À ces premiers objectifs viennent s'ajouter le nécessaire **renforcement de l'offre de stationnement**, par la finalisation de nouveaux parkings relais P+R à Bouge, Erpent et Belgrade et la création de nouveaux parkings en ouvrage notamment sur le site des casernes, à Namur Expo et, éventuellement, au Grognon et sous la place du Palais de Justice.

Enfin, la **sécurité et l'accessibilité de nos voiries seront renforcées**, notamment en améliorant la signalisation automobile, piétonne et cyclable, en installant des dispositifs de modulation de vitesse, des zones 30, et des aménagements de sécurisation des voies de transit aux entrées de villages. De même, les difficultés spécifiques des personnes à mobilité réduite seront prises en considération dans l'étude des projets structurants. Un guidage sonore pour malvoyants sera mis en place au centre-ville.

Le style et l'âme de la ville seront renforcés par un équipement urbain de qualité, intégrant œuvres d'art, fontaines ou kiosque, et nouvelles technologies.



AXE 4 : Pour une ville à dimension humaine

L'administration œuvre à **améliorer les infrastructures d'accueil du citoyen**, en intégrant au guichet unique de la Maison des Citoyens, qui accueille près de 1.000 citoyens chaque jour de nouveaux services : pavillon d'information sur l'aménagement urbain, enquêtes publiques plus accessibles, permanences logement, bureaux confidentiels pour les entretiens plus délicats, etc.

Promouvoir la cohésion sociale au cœur de notre projet de ville, c'est travailler le lien social, entre les êtres, entre les cultures, entre les générations, en assurant un soutien particulier à la parentalité et aux jeunes adultes. C'est aussi organiser la présence des gardiens de la paix sur les sites sensibles, et porter une attention particulière aux thématiques des violences familiales, du décrochage scolaire, de la toxicomanie et de la vie des quartiers. Par ailleurs, toutes les politiques menées par la Ville visent également, et de façon transversale, l'amélioration des situations difficiles vécues par les personnes en situation précaire, et la prise en compte des difficultés rencontrées par les personnes handicapées et les moins valides.

Améliorer l'offre et la qualité des logements publics passera notamment par la création de logements sociaux, le soutien aux agences immobilières sociales et étudiantes, et la lutte contre les logements insalubres ou fictifs.

Parmi ces objectifs humains, mentionnons également la création d'un service **d'information à destination de la jeunesse**, et, dans un tout autre registre, les projets visant à **apporter un plus grand soin à la mémoire de nos défunts**.



AXE 5 : Pour une capitale active & rayonnante

Encourager la création d'emploi et valoriser nos pôles d'excellence se fera notamment en soutenant l'innovation, les artisans, les jeunes entrepreneurs et les projets ambitieux.

Notre ville a également pour elle un cadre exceptionnel, et des **atouts touristiques** qui méritent d'être plus encore mis en valeur, dont notamment les rives de nos cours d'eau et la Citadelle. L'accueil touristique à Namur, ce sera aussi la création d'un Centre Info (à la gare), d'une aire pour motor-homes, et de zones de stationnement pour les autocars.

De même, des initiatives telles que la gratuité des musées, l'organisation d'une édition exceptionnelle de l'Européade ou encore la mise en œuvre du plan « Confluent Culture » serviront toutes un seul mais vaste objectif : **favoriser l'essor culturel de Namur.**



AXE 6 : Pour la ville de demain

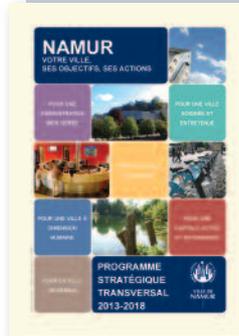
Trois **projets d'envergure** changeront le visage de Namur à l'horizon 2020 : une transformation radicale du quartier de la **gare** (voir page 36), le projet des **casernes**, et l'aménagement de la **Confluence**, avec la mise en œuvre des différents aspects (espace horeca, parking souterrain, ...) et l'installation d'équipements à haute valeur ajoutée en termes de numérique.

D'autres projets au long cours seront développés, toujours dans l'optique de **maîtriser le développement urbanistique** de Namur, ou encore de **développer une politique d'éco-quartiers**, comme à Bellevue.

Enfin, tant dans ses propres infrastructures qu'avec la population, la Ville de Namur fait une priorité des **économies d'énergie** et du **recours aux énergies renouvelables.**

**OBJECTIF
stratégique
NAMUR**

Namur Magazine vous informera régulièrement de l'état d'avancement de ces objectifs. Pour faciliter votre lecture, les articles spécifiquement en rapport avec ce plan seront estampillés d'un logo « Objectif stratégique ».



Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, une brochure d'une vingtaine de pages est disponible sur simple demande à la Maison des Citoyens, Hôtel de Ville, de et à 5000 Namur, 081/24 62 46 ou sur le site internet de la Ville www.ville.namur.be



122 petits écoliers

Nouvelle école de Wartet



Place aux tout petits

Il y a un an, ces pages vous présentaient récemment le projet de crèche en construction à Belle-Vue. Après plusieurs mois de chantiers, ces magnifiques installations ont été inaugurées en octobre dernier.

Ce chantier débuté en février 2012 a été réalisé pour un montant total 2.602.106,66 euros TVAC dont une partie subsidiée par la Wallonie pour un montant de 888.080€, soit un montant de 1.700.000€ pris en charge par la Ville de Namur.



Cette nouvelle école, on en parlait depuis les années 90, quand on dut procéder à la pose de modules « provisoires » pour satisfaire à l'augmentation de la population scolaire.

En 2007, le Collège communal décidait de lancer le projet de construction de cette nouvelle école. Deux ans plus tard l'avant-projet réalisé par le Département des Bâtiments était accepté et une demande d'inscription était rentrée pour la liste des projets éligibles au Programme Prioritaire de Travaux (PPT) pour l'année 2010.

En 2010, les événements s'accélérent : le projet est inscrit sur la liste des PPT, accepté par le Conseil communal, la demande de permis d'urbanisme est introduite et les différents lots sont attribués par le Collège communal.

Autres bonnes nouvelles : en 2011, le permis d'urbanisme est octroyé par le fonctionnaire délégué, les travaux de démolition sont commandés et surtout, le subside d'un montant de près de 800.000 € est octroyé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En novembre, la Ville peut lancer les travaux.

Les travaux ayant enfin débuté en avril 2012, l'événement fut fêté par la pose de la première pierre qui marqua une étape importante dans l'histoire de cette future nouvelle infrastructure scolaire.

Depuis lors, mois après mois, chaque villageois a eu le plaisir de voir sortir de terre cette réalisation tant attendue.

Malheureusement, début juin 2013 l'école subit l'assaut de vandales, qui entachent le bon déroulement des travaux par le vol de câbles électriques. Le chantier prend alors 4 à 6 semaines de retard sur une ouverture qui était prévue en septembre.

L'inauguration officielle aura finalement lieu fin octobre, date à laquelle la nouvelle école tant attendue ouvre les portes de ses magnifiques locaux aux 122 petits écoliers de Wartet.

La maçonnerie en grès est agrémentée de seuils en pierre bleue naturelle, les façades comportent un bardage en afzélia couleur naturelle, et il y a également un brise soleil en aluminium, ton naturel. D'une superficie totale de 791 m², elle comporte 5 nouveaux locaux, 1 réfectoire et 2 blocs sanitaires.

Les parents se réjouiront sans doute de voir l'école de Wartet dotée d'équipements modernes, respectueux des enfants et de l'équipe éducative. Des classes fonctionnelles, aérées, lumineuses et pourvue de châssis isolants et insonorisants et parfaitement équipées pour répondre aux nouveaux défis de l'enseignement.



Ça rénove, ça construit ...

Tour d'horizon des chantiers en cours

Le Musée de Croix à Namur, rue Joseph Saintraint



L'échafaudage monumental, installé autour du Musée de Croix et visible depuis la citadelle, permet aux entreprises de mener les lourdes réparations de la toiture. À l'intérieur, les rénovations vont bon train elles aussi.

Les travaux de ventilation, de chauffage et d'électricité suivent leur cours. À côté du bâti, la collection réclame soins et réparations, comme la Salle des Cuirs notamment, aux superbes murs tendus de cuirs peints et dorés, et qui a malheureusement subi les affres de l'humidité. Pour rappel, la toiture et les charpentes du Musée nécessitaient un soin tout particulier, de même que les ouvrages en briques et pierres, les menuiseries extérieures du côté jardin, les décors intérieurs et le remplacement de l'installation électrique, du chauffage, des sanitaires, de la sécurité incendie et des collections. Le montant total du chantier s'élève à 2.868.652,33€, et devrait se poursuivre pendant un an au moins.



L'ancienne école des Bateliers à Namur, rue Joseph Saintraint

Gigantesque chantier que celui des Bateliers, lancé en 2010, et qui entre dans sa phase de finition. Le gros œuvre et les différents travaux de parachèvement se terminent. On le voit, les structures en verre et acier sont placées, les sols et murs se parent en beauté. Au fil des travaux, d'étonnantes structures se dévoilent, comme cette magnifique coupole, exacte réplique de celle du Musée Groesbeeck de Croix voisin.

Pour rappel, ce chantier a pour but de rénover l'ancienne école des Bateliers et sa Chapelle, et de leur adjoindre une annexe de style contemporain, dans la perspective de l'îlot culturel qui accueillera notamment le Musée Archéologique. Une fois le bâtiment terminé, les aménagements liés à la muséographie prendront encore un an environ.



La caserne des pompiers

à Jambes, site de la Porcelaine



Les travaux avancent bien également du côté de la nouvelle caserne des Pompiers, qui prendra place sur le site de la Porcelaine à Jambes. Les structures sortent de terre, et les contours du bâtiment commencent à se dessiner. Le projet rassemble onze ensembles correspondant à des fonctions spécifiques telles que l'aide médicale urgence, le garage des véhicules d'intervention, des locaux destinés aux plongeurs, des espaces d'entraînements sans oublier la construction d'un nouveau garage communal, le tout pour un montant de 12,5 millions d'euros.

La Résidence-Service du CPAS

à Jambes, rue de Dave

Au CPAS, la construction de la Résidence service se poursuit. Au détour de la rue de Dave, vous ne pouvez pas la rater. Le chantier, prévu pour une durée d'un an, avance vite, et bien. Le futur bâtiment est sorti de terre. Les murs et fenêtres se dessinent, le troisième étage est en cours de construction. Pour rappel, une résidence - service regroupe de petits appartements adaptés aux besoins des aînés. Ceux-ci sont chez eux, dans un appartement qu'ils louent, à proximité d'une maison de repos mais en toute autonomie.

Mais encore...

- L'Académie des Beaux-arts à Namur (en cours, la Phase 1 se termine).
- La Buvette du terrain de foot de Wartet : la fin du chantier est prévue pour 2013 encore.
- La façade et la toiture du Champs Ha à Malonne
- Le chantier de la Salle Omnisports de Naninne se termine également, avec l'aménagement des abords., de même que celui de l'Église de Fozz - Wépion et de l'église de Dave.
- La construction de l'école de Belle-Vue commencera début 2014, de même que celle de la salle d'athlétisme indoor à Malonne.

S.D.E.R.

Schéma de développement de l'espace régional

Enquête publique

Par décision du 07 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement le projet de Schéma de Développement de l'Espace Régional, en abrégé « SDER ».

Instrument de conception de l'aménagement du territoire wallon, le SDER est un document transversal et évolutif. Il oriente les révisions des plans de secteur et sert de référence pour les décisions concernant l'habitat, le cadre de vie, les déplacements, l'implantation des activités économiques, l'urbanisme, la conservation des milieux naturels, ..., bref, pour le développement de l'ensemble du territoire. C'est donc un document essentiel pour l'avenir de la Wallonie.

Mandaté par le Gouvernement wallon, le Ministre wallon en charge de l'aménagement du territoire, M. Philippe Henry, invite les communes à organiser les modalités d'enquête publique auxquelles le projet de SDER doit être soumis.

Cette enquête publique se déroulera du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014. Les documents mis à la disposition du public sont consultables,

- soit sur Internet à l'adresse www.sder.wallonie.be ou www.ville.namur.be/SDER,
- soit tous les jours ouvrables du Lundi au Jeudi, de 8h à 12h, et les 04 et 16 décembre 2013 jusqu'à 20h, au service technique de l'Urbanisme situé au 2ème étage de l'aile A de l'Hôtel de Ville.
Les réclamations et observations doivent être envoyées pour le 13 janvier 2014
- par courrier électronique à l'adresse sder@icedd.be par télécopie au 081/246.590,
- par courrier ordinaire ou recommandé avec ou sans accusé de réception au service communal de l'Urbanisme, Hôtel de Ville de et à 5000 Namur en mentionnant en référence : « SDER - Enquête publique ». A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont identifiés, datés et signés et ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés. Seules les réclamations et observations dont la date d'envoi ou de réception sera comprise dans la période d'enquête publique susvisée pourront être valablement prises en compte.

Une séance de présentation du projet de SDER est organisée à l'initiative du Gouvernement wallon au chef-lieu de chaque arrondissement administratif et pour Namur, se tiendra le samedi 07/12 à 10h aux Moulins de Beez, Rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur (Beez).

Le plan Voiries



POUR UNE GESTION RATIONNELLE DES

1 700
voiries à Namur

181
voiries de transit

ROUTES

4.800.000 M² DE VOIRIES

= 1000 terrains de foot



Réseau communal principal
Chaussées urbaines,
traversées de village
543.000 m²

Réseau communal secondaire
Circulation locale, peu de trafic
2.254.500 m²



Autres
Autoroutes, chemins privés, ...
611.000 m²

Réseau régional
1.391.500 m²



OBJECTIFS

- DISPOSER D'UN RÉSEAU ROUTIER BIEN ENTRETENU
- RÉDUIRE LES COÛTS
- PRÉVOIR LES TRAVAUX À COURT, MOYEN ET LONG TERME
- FACILITER LE TRANSIT

CRITÈRES D'INTERVENTION

- Demande citoyenne
- Demande du service technique voirie
- Activités commerciales
- Infrastructure publique (école, hopitaux,...)
- Dégradation avec danger pour les usagers
- Voirie dégradée proche d'une voirie réaménagée
- Dégradations ponctuelles dans un quartier en bon état

😊 ENTRETENIR

Enduisage

Bitume + gravillons
pour imperméabiliser
le revêtement existant
5 €/m²

Raclage / pose

Fraisage
+ remplacement de l'asphalte
20 €/m²

☹️ RÉPARER

Réfection du béton et du bitume

Remplacement généralisé
des différentes couches
85 €/m²

PLAN D'ENTRETIEN *Préventif = + économique*

Entretien régulier : Enduisage + Raclage/pose + Enduisage



Sans entretien :

Réfection totale



= 85 €/m²

7 / 8 du réseau communal
fait partie du plan d'entretien

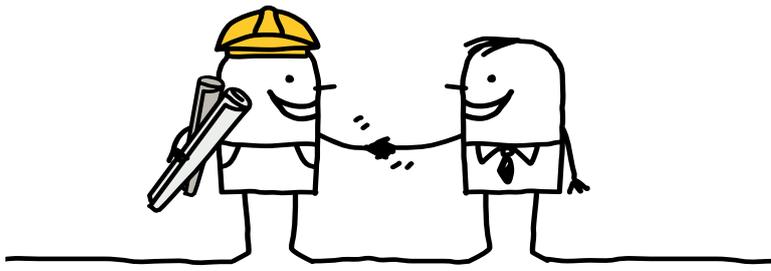
2.300.000 €/an

1 / 8 du réseau communal
doit être entièrement refait
(coût estimé : 31.000.000 €)

2.200.000 €/an

45.000.000€

= Coût total estimé
sur 10 ans
de l'entretien et
la réfection du réseau
des voiries communales



Chantiers

en cours et à venir

Travaux voiries

Chantiers en cours

Jambes

Avenue Materne (entre le pont de Jambes et le carrefour avec la rue de Dave) : aménagements urbains de la chaussée et des trottoirs (chantier régional).

Rue de Dave (entre le carrefour avec l'avenue Bourgmestre Jean Materne et la rue de Francquen) : aménagements urbains de la chaussée et des trottoirs (chantier régional).

Jambes

Plateau de Belle vue (entre la chaussée de Marche et la rue de Géronsart) : création de voiries aux abords de la crèche et de la future école.

Lives sur Meuse

Sécurisation de la N90 (chantier régional).

Namur

Boulevard d'Herbatte : réfection de la chaussée et des trottoirs.

Vedrin

Rue Frères Biéva : asphaltage.

Chantiers à venir

Bouge

Rue de Saint-Luc (entre la place Baudouin 1er et la rue de Coquelet) : pose d'un enduit d'imperméabilisation.

Rue des Mésanges Bleues : entretien de la chaussée.

Champion

Rue de Fernelmont : entretien de la chaussée

Dave

Rue de Saint-Hubert : pose d'un enduit d'imperméabilisation.

Erpent

Rue des Viaux et chemin vert : entretien par le remplacement du revêtement.

Jambes

Rue de l'Aurore : entretien par le remplacement du revêtement
Rue du Couvent : réfection de la chaussée et création de trottoirs
Parc Astrid - Rue de Dave : création d'un sentier vicinal.

Malonne

Rue d'Insepré : pose d'un enduit d'imperméabilisation.

Marche-les-Dames

Grand-Rue : réasphaltage et réparations ponctuelles des trottoirs.

Namur/Saint-Servais

Rues Nanon, des Moulins, des Fours à chaux, de l'Industrie et Ortmans : réfection des chaussées et des trottoirs.

Namur

Rues Lucien Namêche et Delvaux : entretien par le remplacement du revêtement.

Rue Salzennes les Moulins : pose d'un enduit d'imperméabilisation.

Chaussée de Charleroi (depuis l'église Sainte-Julienne jusqu'au Val Saint Georges) : réfection des trottoirs.

Naninne

Rues des Scabieuses et des Engoulevents : entretien par le remplacement du revêtement.

Rue de Acquisses : pose d'un enduit d'imperméabilisation.

Saint-Servais

Cité Floréal : entretien des chaussées.

Temploux

Rue Saint-Antoine : création d'un égout, réfection de la chaussée, aménagement d'accotements.

Vedrin

Rues Alfred Brasseur, Polet, Depoortere : pose d'un enduit d'imperméabilisation.

Travaux d'égouttage

Daussoulx

Collecteur du Frizet : Rue Tiromboise, rue Trou du Loup, rue Bas de Daussoulx à Daussoulx.

Rues Joseph Lemineur, Emile Marnach, Joseph Mathieu, Delcarte, place Vicair Edmon Servais, Rue de la Sitrée, Rue Joseph Clesse, et rue de Frizet à Vedrin.

Rue de Frizet et chaussée de Perwez à Saint-Marc.

Erpent

Collecteur d'Erpent : Rue des Acacias et rue d'Erpent Val. Le ruisseau « le Crespon ».

Malonne

Les Tris - Bransart : pose d'un égout, et ensuite réfection de la chaussée et des trottoirs.

Rue Fernand Colon - Bourgmestre : Pose d'un égout puis réfection de la chaussée et des trottoirs.

D'autres travaux d'entretien et de réparation ponctuels viennent compléter cette liste non exhaustive.



Sur les routes

Épandage & déneigement

L'hiver approchant à grands pas, la Ville s'organise, comme chaque année, pour faire face aux intempéries. Si les agents sont sur le terrain dès potron minet, le citoyen a lui aussi un rôle à jouer, pour la sécurité de tous.

Le plan de déneigement organise les interventions de la Ville de Namur en cas de neige, de gel, de pluies glaçantes ou encore de verglas.

Côté matériel, la Ville de Namur a investi dans l'achat de 5 lames supplémentaires, afin de transformer ses véhicules utilitaires -traditionnellement utilisés à d'autres fins- en chasse-neige.

Les agents communaux des services Voirie assurent l'épandage des routes : en priorité les axes principaux, les lignes de bus, les accès aux hôpitaux, aux services d'urgences, aux écoles, et aux services de la Ville qui doivent intervenir sur l'espace public.

Ensuite; ils gèrent les autres voiries, les parkings publics et les « P+R », les parkings-relais situés à Namur Expo et Plaine Saint-Nicolas. Les églises en dehors du centre-ville, les cimetières, les parcs et les squares sont aussi de leur ressort.

Le service de la Propreté Publique prend lui en charge le dégagement des piétonniers (en priorité les rues commerçantes piétonnes), les trottoirs et allées des ponts, les emplacements de marchés, les escaliers ainsi que les parvis des églises.

Ces services reçoivent aussi le soutien d'autres départements (services Espaces Verts, des Bâtiments, des sports, le CPAS, etc.). La Ville peut également faire appel à des aides extérieures : les agriculteurs munis de tracteurs viennent prêter main forte aux équipes, quand c'est nécessaire.

Certaines routes sont inaccessibles aux véhicules communaux ou aux tracteurs. Dans ces cas-là, la Ville de Namur met à disposition de la population des sacs de sel à épandre sur la chaussée.

Chaque jour, le déneigement et l'épandage des circuits secondaires sont adaptés en fonction des appels reçus à la Maison des Citoyens.

(M.E., st.)

Pour demander le passage du chasse-neige ou des camions d'épandage près de chez vous, ou obtenir des sacs de sel, vous pouvez former en journée le 081/246 246. En soirée, c'est la police qui prend le relais au 081/246 600.

Il neige ou il gèle ?

Pensez à déneiger votre trottoir. C'est une obligation légale, et les piétons vous en seront reconnaissants !

L'accueil des plus démunis s'organise à l'abri de nuit

Du 1^{er} novembre au 31 mars, la Ville de Namur augmente sa capacité d'accueil pour les personnes sans abri : les 32 lits (+ 1 PMR) de l'abri de nuit sont complétés, du premier décembre au 31 mars par 30 lits à la Caserne de Jambes.

En fonction des températures ressenties, les conditions posées à cet hébergement sont également assouplies pendant la saison hivernale.

En temps normal, l'accueil des SDF à l'abri de nuit est réglementé : chacun a droit à 45 nuits maximum par année d'ouverture de l'abri de nuit et s'il y a plus de candidats à l'hébergement que de places disponibles, un tirage au sort est organisé. Pendant le plan hiver et si la température ressentie descend sous la barre des - 5 °C, ces conditions sont suspendues et tous sont accueillis selon les moyens et locaux disponibles.

Pendant ces 5 mois, les effectifs des travailleurs sociaux sont renforcés par l'engagement de 2 éducateurs à temps plein et de 2 autres à mi-temps (de 20h à 1h), qui seront spécifiquement en charge de l'accueil et l'accompagnement des hébergés.

Les équipes de rue, en collaboration avec les acteurs du Relais Social Urbain Namurois, organisent plus de maraudes. Ces tournées de contact, d'écoute et de guidance (lieux d'accueil en journée, aide médicale, etc.) informent les personnes de la rue des conditions météorologiques qui conditionnent l'hébergement. Ces tournées de contact permettent également de garder un lien humain avec les personnes fragilisées socialement. Ce lien est aussi essentiel que manger, dormir ou se chauffer. Un sourire, un bonjour, une salutation sont déjà un peu de réconfort, une reconnaissance de l'autre en tant que personne, une politesse minimale, qui, si elle ne rassasie pas le ventre, réchauffe le cœur. ...

Abri de Nuit Gérard Jacob

Boulevard du Nord 22 - 5000 Namur

En cas de situation d'urgence sociale, à toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez jamais à appeler le Dispositif d'Urgence Sociale de la Ville de Namur au numéro gratuit 0800/124 20



Boire ou conduire...

Alcool au volant, soyez prudent ou prévoyant

Si la consommation régulière d'alcool n'est pas à encourager, elle est à proscrire radicalement lorsqu'on prend le volant !

Les rues de Namur s'habillent de lumières. Les vitrines débordent d'idées cadeaux, et dans les restaurants fleurissent les menus de Saint-Sylvestre. Dans les magasins, champagne et vins sont à l'honneur : pas de doute, les réveillons approchent. Et avec eux, les visites à la famille, où tante Jeanne vous servira sa petite goutte aux myrtilles, les balades sur le marché de Noël, où l'on se réchauffe d'un vin chaud, d'un pékèt entre amis, les agapes gourmandes et arrosées... Mais après le petit verre, il faut rentrer chez soi. Mieux vaut éviter de reprendre le volant, et prévoir une solution alternative.

Si la consommation régulière d'alcool n'est pas à encourager, elle est à proscrire radicalement lorsqu'on prend le volant. Les statistiques établies depuis trois ans à Namur indiquent que dans **37 % des accidents avec blessés**, un conducteur impliqué au moins était sous l'influence d'alcool. Et **42 % de ces conducteurs étaient des jeunes âgés de 19 à 29 ans**.

Que risquez-vous ?

La première chose que vous risquez en conduisant sous l'emprise de l'alcool, de la drogue ou des médicaments, c'est votre vie. Ainsi que celle de vos proches, et des inconnus qui se trouveront sur votre route. Vous risquez votre santé, et leur santé. Vous risquez, moins dramatique mais source de pas mal d'ennuis, l'accident, les dégâts matériels, l'augmentation de votre prime d'assurance, voire le casier judiciaire, le retrait de permis, l'amende, la prison.

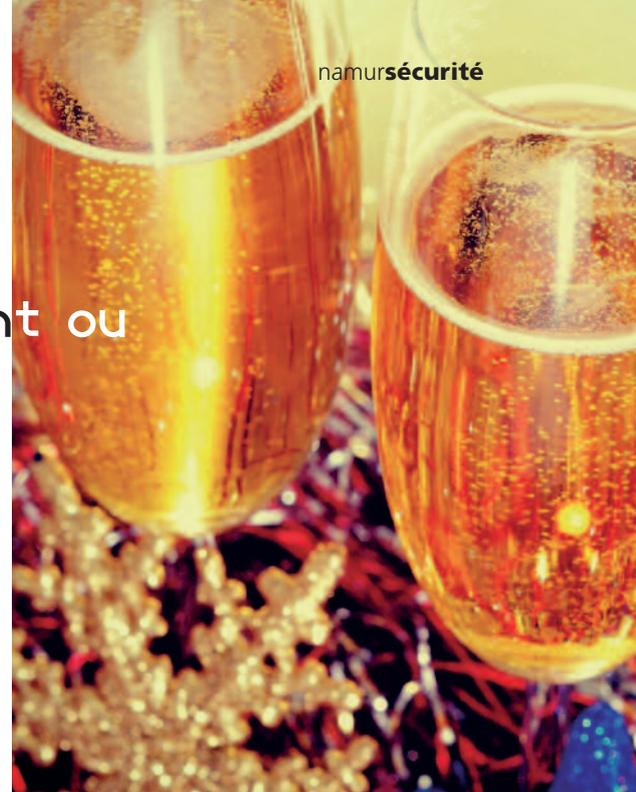
Petit rappel des taux, limites et sanctions

Ce ne sont évidemment pas les seuls risques que vous prenez. Pendant les fêtes, la police prévoit comme chaque année de vastes opérations de contrôle sur la route. Pour vérifier votre taux d'alcoolémie, vous pouvez être amené à souffler dans un éthylotest. Si l'appareil révèle moins de 0,22 mg d'alcool par litre d'air expiré, tout va bien. Au-delà, les ennuis commencent.

Entre 0,22 et 0,35, vous passez en seuil d'alerte. Vous risquez la retenue de permis pendant 3 heures, en gros le temps de reprendre vos esprits, et 150 euros d'amende.

Au-delà de 0,35 mg/LAE*, vous êtes contrôlé positif. La police confisquera votre permis pendant 6h. Le montant des amendes augmente : entre 0,35 Mgr et 0,65 Mgr/litre/air alvéolaire expiré, une transaction de 450 à 600 euros sera proposée par le Parquet.

Si le taux est supérieur ou égal à 0,65mg, une peine de 1200 à 12000 € ainsi qu'une déchéance du droit de conduire de 8 jours à 5 ans pourront être prononcées par le Tribunal de police.



Comment savoir si vous avez franchi la limite ? C'est très difficile à dire. Plusieurs facteurs influencent le taux d'imprégnation alcoolique : la corpulence, le sexe, l'accoutumance, l'absorption - ou non - de nourriture. De plus, toute prise de drogue ou de médicament augmente considérablement les effets de l'alcool. Retenez simplement que 2 verres = 2 unités d'alcool = 0,5 g/litre de sang environ, soit 0,25 mg/litre d'air alvéolaire expiré. En moyenne, chaque verre fait monter le taux d'alcoolémie de 0,15 à 0,20 g/LS en moyenne. Mais attention, chez certaines personnes, ce taux augmente jusqu'à 0,30 g/LS par verre... Si vous le souhaitez, des éthylotests à usage unique sont disponibles dans le commerce. Ils peuvent se révéler de précieux indicateurs en cas de doute.

Mais surtout, soyez prévoyant.

Vous programmez une sortie où vous risquez d'abuser de la dive bouteille ? Organisez également le retour ! Choisissez un Bob, réservez un taxi, ou logez sur place quand c'est possible.

Plus d'info ?

Le site de la sécurité routière : www.ibsr.be

Le site de la Police namuroise : www.polnam.be



Police

Namur

* Mg/LAE = milligramme par litre d'air alvéolaire expiré

* g/LS = gramme par litre de sang

Ils ont répondu : « Présent ! »

Belle participation aux Chantiers de la Culture

OBJECTIF
stratégique
NAMUR



L'essor culturel de Namur fait partie des 35 objectifs stratégiques que s'est fixée notre Ville pour les années à venir. Pour l'atteindre, les autorités communales misent sur une politique culturelle où chaque artiste, créateur, collectif ou opérateur culturel a une place à prendre, dans l'ensemble de la diversité des pratiques et des projets.

Le Livre blanc « Namur Confluent Culture » veut résolument s'inscrire dans une démarche partenariale et évolutive, où la Ville cadre son action et ses initiatives avec les ressources et les besoins des secteurs culturel et artistique.

La politique menée en matière culturelle se construit dans une démarche participative, unique en son genre, et s'est écrite à plusieurs mains dans le document de référence « Namur Confluent Culture » qui établit les axes de cette politique jusqu'en 2022. Cet horizon de dix ans encourage à transcender les couleurs et les échéances politiques.

Tables rondes, rencontres, consultations publiques se sont succédées depuis mars 2012, chaque étape enrichissant ce Livre blanc de la culture. Point d'orgue de la consultation, le 4 mai dernier, 200 acteurs culturels ont participé à une journée de travail sur base de la première mouture du document diffusée largement.

Pendant plus de huit heures, ils ont pu s'exprimer, échanger leurs points de vue et analyses, suggérer des améliorations et débattre entre eux, mais aussi avec les responsables communaux et deux témoins extérieurs de Lille et de Québec.

A l'issue de cette rencontre, une deuxième vague de consultation a à nouveau permis à chacun d'affiner le document. Au final, plus de 650 modifications, d'ampleur et de nature diverses, ont été apportées au texte initial. Citons notamment la création d'un Pass artiste, une plus grande reconnaissance des initiatives dans les villages, l'encouragement d'une politique tarifaire plus démocratique, une plus grande attention portée au jeune public, le renforcement du folklore et de notre patrimoine dialectal - le Wallon -, la création d'une artothèque, l'ajout de la Seigneurie d'Anhaive et des Archives photographiques namuroises, le développement de la Chapelle de l'Institut Saint-Berthuin en centre musical classique, l'organisation d'une Biennale d'architecture et d'urbanisme, la recentralisation géographique des bâtiments du Conservatoire (voir ci-contre)... La version finale offre donc des innovations, mais aussi un meilleur reflet de la diversité des secteurs culturels et artistiques namurois.

Les premiers effets de cette dynamique nouvelle sont déjà perceptibles : une meilleure connaissance du paysage artistique namurois et de ses ressources, ainsi que le renforcement et l'élargissement du réseau. C'est d'ailleurs dans cette optique que sera créé prochainement un Comptoir des Ressources Créatives, structure de mutualisation des besoins et des ressources, impulsée par la Ville, mais gérée de façon autonome par les artistes sous l'égide de l'agence conseil namuroise Propage-S qui accompagne ce projet sur Liège depuis 2011.

Cette colonne vertébrale de la politique culturelle namuroise est désormais une réalité concrète. L'ouvrage « Namur Confluent Culture », véritable plan stratégique culturel, a été présenté et adopté au Conseil Communal du 18 octobre.

Pas question toutefois d'en faire un document théorique : différents projets annoncés sont d'ores et déjà mis en œuvre.

Des consultations thématiques et un suivi permanent garantiront des avancées significatives, dans le cadre des moyens humains, logistiques et budgétaires disponibles ou qui pourront être réunis.

Confluent Culture, édité dans sa version définitive, est disponible sur demande auprès de la Ville de Namur et en version numérique sur le site www.ville.namur.be



**NAMUR
CONFLUENT
CULTURE**

Rénovation de la Citadelle

Les prochaines étapes

Sous la législature précédente, la citadelle a fait parler d'elle : restauration de murailles, restauration de la porte de Médiante (en cours), redynamisation des événements, projet du centre du visiteur, restauration de la conciergerie, ... Et elle ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Quels seront les prochains investissements pour les 5 prochaines années ?

Contexte budgétaire

Chaque année, la Ville de Namur investit 1 million d'euros sur fonds propres pour sa citadelle. Cet investissement est indispensable pour restaurer ce site majestueux classé Patrimoine Exceptionnel de Wallonie.

Objectif 1

La restauration et l'entretien du monument

La restauration du monument ne peut se faire sans les aides régionales. C'est pourquoi, la Ville de Namur poursuit une collaboration étroite avec le SPW et le Ministre du Patrimoine, qui vient de proposer au Gouvernement wallon un accord-cadre de financement de 10.000.000 d'euros pour compléter l'intervention communale. Les éléments concernés par les restaurations sont les suivants : la rampe verte, le tronçon de muraille avec des arcades à côté de la porte de Médiante, le bastion de Sambre, la muraille au départ de l'ancienne gare du téléphérique, les deux côtés du fossé de Médiante, deux angles des Grands Fossés, les souterrains ouverts au public, les tours joyeuse et César, la muraille à l'arrière de la caserne. Ces choix ont été faits en fonction de l'état de dégradation, de la sécurité du public ainsi que des coûts de restauration. En raison de l'état de la citadelle, le rythme des interventions doit être soutenu.



Objectif 2

Le développement du pôle de Terra Nova

La caserne, lieu d'accueil du site, va connaître un sérieux lifting : ouverture en 2015 du centre du visiteur, création d'un bar/ cafeteria, rafraîchissement des salles de location, amélioration de l'équipement, travaux de remise aux normes. Ses abords seront aménagés afin d'offrir un accueil de qualité et de permettre des activités ou réceptions en plein air. Terra Nova est également le lieu de départ des visites des grands souterrains. Ceux-ci, une fois restaurés, feront l'objet d'une nouvelle scénographie destinée à les rendre plus compréhensibles par le public.



Photos aériennes de Yvan Barbier

Objectif 4

Eclairage du site

L'éclairage de la citadelle, que ce soit depuis la ville ou sur le site même, n'est pas optimal : certains tronçons sont plongés dans le noir, tandis que d'autres éblouissent les conducteurs. Une nouvelle mise en lumière, attractive, adaptable aux événements et économe en énergie sera réalisée. Dans le cadre d'une réfection générale, l'éclairage public de la route régionale Avenue Jean Ier sera renouveler.

Objectif 5

Mise en valeur du parc de la citadelle

Ancien domaine militaire devenu parc sous l'impulsion du roi Léopold II, la citadelle a aujourd'hui besoin d'un programme d'aménagement et d'équipement plus complet, avec une signalétique adaptée et un mobilier spécifique. Certains cheminements doivent être requalifiés et des espaces de vie sont à créer (pique-nique, sport, promenade, jeu, ...).

Les défis ne manquent donc pas. Ces cinq objectifs constituent les grandes lignes du plan d'action de la citadelle pour cette législature. Outre ces axes, deux autres projets seront également envisagés : l'équipement et la mise aux normes du hangar aux affûts pour des événements ainsi que le classement du stade des jeux et du théâtre de verdure, afin de solliciter des subsides régionaux pour leur restauration. Rendez-vous dans quatre à cinq ans pour faire le bilan de ce vaste programme.

Objectif 3

Redéveloppement du pôle du château comtal

Cet été, le logis comtal a réouvert ses portes en accueillant la Brasserie de la Reine Blanche. Le succès fut immédiat. Son intérieur fera l'objet d'une rénovation complète notamment sur le plan énergétique. L'aménagement de l'esplanade de la tour du guetteur, recelant les vestiges de l'ancienne Collégiale Saint-Pierre ainsi que la restauration de la tour seront également initiés.



Photos : chantiers de rénovation de la Porte de Médiane

Votre Ville championne des énergies renouvelables ?

Votez pour **Namur**



Organisé par l'asbl APERe (Association pour la Promotion des Énergies Renouvelables), l'édition 2013 du « Championnat des Energies Renouvelables » rassemble une trentaine de communes wallonnes autour d'un défi : remporter le titre de « Champion des énergies renouvelables ».



C'est la première participation de la capitale wallonne à cette compétition qui permet aux communes de se situer en matière de développement durable. Chaque commune participante doit démontrer qu'elle a une politique énergétique durable. Bien plus qu'un concours, c'est avant tout l'occasion de dresser l'état des lieux sur l'utilisation de l'énergie dans la commune.

C'est aussi l'occasion pour les communes participantes de prendre certains engagements publics (signer la Convention des Maires, initier un projet local d'énergie durable fédérateur) tout en suscitant l'engagement des citoyens autour de ces projets. Concrètement, les communes participantes concourent dans trois divisions :

- Grandes communes : > 25.000 habitants
- Moyennes communes : entre 8.000 et 25.000 habitants
- Petites communes : < 8.000 habitants

Elles disposent de sept mois pour :

- établir un bilan de la politique énergétique à l'aide d'un tableau de bord
- renforcer les actions qu'elles mènent en matière d'énergie durable
- engager leur commune sur le long terme
- mobiliser leurs citoyens et obtenir leur soutien
- remplir différentes missions.

Dans chaque division, un vainqueur sera déterminé sur base d'un indice objectif exprimé en points. La commune qui aura rassemblé le plus de points remporte le championnat, et pourra remettre son titre en jeu l'année suivante.

Le calcul des points tient compte des installations présentes sur le territoire de la commune, des actions de la commune en matière d'énergie durable, de la mobilisation de la population de la commune à travers le vote en ligne, et le soutien des citoyens à travers différentes missions.

Le Championnat se joue sur une période de 7 mois, du **1er juin 2013 au 31 décembre 2013**. Les prix seront remis lors de la cérémonie de clôture prévue en janvier 2014.

Les habitants namurois peuvent soutenir leur commune en se rendant sur la page www.championnat-er.be et en votant !



Quelques mots sur les **groupements d'achats**

Les consommations énergétiques représentent une part toujours plus importante dans le budget des citoyens. C'est pour cette raison que la Ville de Namur a décidé de s'engager dans une politique volontariste d'économie d'énergie et de réduction de la consommation d'énergie fossile. Pour ce faire, la Ville s'est associée à Wikipower afin de proposer à tous les citoyens namurois un accompagnement personnalisé et trois groupements d'achats dans le domaine de l'énergie :

- Un groupement d'achats d'énergies : gaz, électricité verte et pellets (granulés de bois).
- Un groupement d'achats pour la fourniture et la pose de panneaux solaires thermiques.
- Un groupement d'achats pour la fourniture et/ou la pose d'isolant thermique de toitures.

Le nombre important d'inscriptions a permis de disposer d'un pouvoir de négociation important auprès des fournisseurs. Ces groupements leur permettront de bénéficier de réductions et d'avantages significatifs sur un ensemble de produits et de services.

La suite ?

Il est encore possible, jusqu'au 31 décembre, de bénéficier des offres sélectionnées par Wikipower pour les groupe d'achats.

Infos :
www.namur-energie.be
ou tél . 081 26 03 08

Les réunions publiques d'analyse des devis sont prévues le 5 et 10 décembre en soirée à la salle du Conseil (accès via la rue de fer).

Namur s'engage et signe la Convention des Maires

Principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable sur leurs territoires. Par leur engagement, les signataires de la Convention visent à respecter et à dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020.

Chantier des anciens abattoirs

De l'art aux Abattoirs

Bon nombre d'entre vous auront sans doute remarqué cette grue immense trônant fièrement en plein cœur de Bomel : le chantier des anciens Abattoirs est en route ! L'heure est venue de vous donner quelques nouvelles de cette vaste entreprise de requalification urbaine.



Datant des années '30, l'architecture des abattoirs allie le béton armé, la brique jaune et la pierre bleue. Il s'agissait de conserver ce patrimoine industriel remarquable tout en lui donnant une nouvelle fonction. La Régie foncière de la Ville s'est fixé comme objectif de restaurer cet ensemble et de lui redonner vie. Le projet a été monté en respectant la volonté du Comité de quartier de sauvegarder le site, de l'ouvrir au public et d'y installer des activités au profit des habitants et plus

largement au bénéfice de tous les Namurois. En collaboration avec le Centre Culturel Régional et la BD-thèque de Bomel, un appel à projet a été lancé pour rénover le tout en un ensemble dédié à la création culturelle, à la bande dessinée et à la rencontre. Des logements neufs, un parking souterrain et un parc public le long de la rue Nanon seront aménagés pour que le site soit habité et ouvert sur le quartier. Le parking pourra également servir à d'autres utilisateurs des environs.

Un projet concerté pour la renaissance de Bomel et de Saint-Servais

Situé en plein cœur d'un quartier densément bâti, le projet se devait de s'intégrer au mieux et de respecter les préoccupations du comité citoyen. L'architecte a combiné avec succès diverses exigences. La rénovation est réfléchiée en termes d'accessibilité, de mobilité, de simplicité, d'élégance, de polyvalence, mais aussi d'intégration au quartier, d'ensoleillement et de conception performante au niveau énergétique. Les matériaux employés sont en harmonie avec le patrimoine existant, se limitant à des interventions simples. L'enveloppe extérieure a été remise en état, notamment par le nettoyage et la rénovation du parement, lui redonnant ainsi son lustre d'antan.

Le chantier devrait se terminer dans le courant du premier trimestre 2014. À cette occasion, une grande fête de quartier sera organisée afin de permettre aux habitants de (re)découvrir ce patrimoine réhabilité.

Qu'on ne s'y trompe pas, les Abattoirs feront clairement de la culture pour tous leur raison de vivre.



Vues globale du site, lors d'une visite de chantier fin octobre 2013. Le travail de gros œuvre se termine. Les bâtiments ont gardé le cachet architectural si reconnaissable, tout en bénéficiant d'une rénovation particulièrement performante au niveau énergétique. De nouvelles baies vitrées, une isolation du sol, des murs et des plafonds feront de ce bâtiment un modèle du genre.



Après les travaux, place à la culture

Le projet culturel se met d'ailleurs en place lui aussi, en parallèle au chantier bâtiment. Il est en cours de construction, par les acteurs culturels et artistiques locaux, en collaboration avec le comité de quartier, SMart (l'Association professionnelle des Métiers de la Création qui rassemble 40.000 membres), l'Action culturelle du Centre culturel régional et la Ville. Tous ces partenaires mettront en place un comité d'accompagnement et un comité artistique durant le dernier trimestre 2013.

L'Action culturelle sera l'opérateur culturel principal sur place, en relation constante avec le comité d'accompagnement.

Le comité d'accompagnement aura pour mission de proposer un mode de gestion des ateliers et des résidences d'artistes, les tarifs, les modalités d'accueil, le règlement d'ordre intérieur, les horaires...

Le comité artistique sélectionnera pour sa part les artistes, associations, collectifs qui travailleront dans les ateliers et les résidences d'artistes.

Au gré du chantier, les traces d'hier préfigurent de la vie de demain. Ici des tags, là un dessin d'enfant. Autant de clins d'œil aux jeunes du quartier et aux artistes à venir.



Scènes de chantiers : les matériaux se côtoient, révélant parfois des effets de matière, de couleurs, de volumes surprenants. Les « cubes » accueilleront les artistes en résidence. Chaque pièce sera équipée de sanitaires, d'une mezzanine privative, et d'un espace de travail totalement ouvert sur le quartier.



Roman de Gare



Vous avez certainement déjà entendu parler de ce projet d'ampleur : la Ville de Namur souhaite redynamiser le nord de la Corbeille. Ne voyant aucune concrétisation sur le terrain, bon nombre d'entre vous auront sans doute pensé que le projet avait été abandonné...Que du contraire ! Architectes, urbanistes, ingénieurs, techniciens,... travaillent d'arrache-pied depuis de nombreux mois sur les plans qui donneront à ce quartier un nouveau visage. La tâche est complexe et demande un travail intense et long. Nous vous proposons de suivre, au fil des saisons l'évolution du dossier, les petites et grandes étapes, la vie du chantier, ses joies et ses difficultés, bien avant le premier coup de pelle, et jusqu'à sa complète transformation.

Préface : La redynamisation du Pôle Nord de la ville est en route !



Ah, la Gare... On y passe en courant, en râlant, en chantant, en rêvant de voyage ou pour rejoindre le nord de la ville. On y achète un journal, un ticket de train, on y a tous une histoire. Pourtant le quartier proche est en perte de vitesse par rapport à la dynamique du piétonnier et du sud du centre-ville. On y dénombre de nombreux problèmes : immeubles inoccupés, gare des bus vétuste et dangereuse, dalle SNCB inachevée, cellules commerciales vides, dégradation du niveau des commerces, espace vert du Square Léopold peu convivial et dangereux la nuit,...

Ce quartier est pourtant stratégique à plus d'un titre (offre remarquable en transports en commun, nombreuses opportunités foncières, nécessité de nouveaux aménagement pour reconnecter Bomel et Saint-Servais au cœur de la ville, etc.). La Ville, en collaboration avec la SNCB-Holding, le groupe TEC / SRWT et la Région, a donc mis en place un véritable plan d'action dont les principaux projets sont :

- l'aménagement d'une nouvelle gare des bus confortable sur la dalle de la gare, en connexion directe avec la gare des trains. Cela permettra enfin l'affectation définitive de la dalle SNCB par une fonction s'harmonisant avec le beau bâtiment 19e siècle de la gare
- le renforcement de l'attractivité commerciale du centre-ville par la création d'un nouveau pôle commercial complémentaire
- les aménagements de voiries et la reconfiguration de la mobilité dans le quartier (ex : réaménagement de la place de la Station au profit des chalandes et des navetteurs, ...)
- la rénovation des logements du boulevard Mélot côté Corbeille et l'urbanisation du côté gare pour des fonctions de services et bureaux



- le développement des modes doux (piétons et vélos) dans le périmètre, vers Bomel et Saint-Servais, ainsi que vers la gare de Jambes.

Les premières étapes se concrétisent :

- le permis pour la **nouvelle gare des bus** et sa rampe d'accès a été déposé mi-novembre par la SNCB-Holding auprès de la Région. Une enquête publique sera organisée pendant 15 jours dans le courant du mois de décembre 2013.
- Le **plan communal d'aménagement révisionnel** (PCAR, en cours de réalisation) permettant l'installation de nouvelles surfaces commerciales sera quant à lui mis à l'enquête publique pendant tout le mois de mars 2014 (30 jours).

Profitez de ces enquêtes pour venir découvrir les projets et donner votre avis !

Plus d'infos sur www.ville.namur.be

La suite au prochain numéro !

CC.V.R/S.M

NAMUR

en fête

du 29 novembre au 31 décembre

Revoici le temps des fêtes et des traditions qui enchantent l'hiver. Namur se pare de lumières magiques, créant dans les rues une ambiance festive. Le village de Noël s'invite sur les Places d'Armes, Marché aux légumes, du Théâtre et de l'Ange. Les commerces s'ornent de leurs plus belles décorations. Dans les vitrines ou les chalets, les petits cadeaux côtoient les mets les plus fins. Du haut de son promontoire, l'ange veille sur la patinoire de glace, où résonnent les rires d'enfants. Vive le vent, vive le vent d'hiver, chantonne Namur... Que décembre vous offre de merveilleuses fêtes.

À Namur

Ses Villages de Noël

- Chalets ouverts du lundi au vendredi et le dimanche de 12h à 19h - le samedi de 10h30 à 19h.
- 3 nocturnes les samedis 7, 14 et 21 décembre jusqu'à 22h30
- Tous les samedis et dimanches : dès 14h30 animations musicales.
- Visite du Père Noël les samedis 7, 14 et 21 décembre de 13h à 17h.

Place d'Armes

Tous les jours « Le Repère des Rennes »

Place du Théâtre

Tous les jours « Le Cosy Renne »

Place de l'Ange

Sa patinoire de glace couverte, 350 m² de glisse.

Ouverture de 10h à 20h jusqu'au 5 janvier.

Entrée 5 € (adultes) et 3 € (enfants -12 ans),

location de patins compris.

Place Marché aux légumes

Ses Contes

Heure du conte - les mercredis 4 et 11 décembre à 14h - contes pour petits et grands - Bibliothèque communale - Venelle des Capucins, 6 à Namur - 081 24 64 40.

Bambins sourds bouquent - le dimanche 15 décembre dès 10h30 - contes destinés aux enfants sourds et entendants de 4 ans et plus - Bibliothèque communale - Venelle des Capucins, 6 à Namur - 081 24 64 40.

Ces livres venus du froid - apéro-livre - le lundi 16 décembre - entre 12h30 et 13h30 - Bibliothèque communale - Venelle des Capucins, 6 à Namur - 081 24 64 40.

Lire la rue - lectures au coin du feu sur le thème du froid, la neige, les fêtes... - le samedi 21 décembre - de 14h à 18h - chalet « Le Cosy Renne » - place du Théâtre - 081 24 64 40.

Noël, chaussettes et gaufrettes - Veillée contée familiale, suivie d'un joyeux goûter aux parfums de Noël - le vendredi 27 décembre à 15h - Entrée 5 € - Maison du Conte - 170 Rue des Brasseurs à NAMUR - Réservation 081 22 92 10 - 0489 93 35 48 maisonduconte.namur@gmail.com

Ses Concerts

Concert de Harpes - concert de midi - le vendredi 12 décembre - de 12h15 à 13h - Séminaire Notre-Dame - Rue du Séminaire, 11b à Namur - Réservation 081 22 28 54 - www.seminairedenamur.be

Les NAMusiq' - concert musique classique Lu Yu-Cheng - Entrée 5 € (gratuit jusqu'à 12 ans) - le vendredi 13 décembre - de 12h30 à 13h30 - Maison de la Culture - Avenue Golenvaux, 14 à Namur - Réservation Office du Tourisme - 081 24 64 48

Sing Noël avec les Jolies Notes - le samedi 21 décembre à 20H00 et le dimanche 22 décembre à 15H00 - Maison de la Culture - Avenue Golenvaux, 14 à Namur - Places en vente à la Maison de la Culture les 18, 20 et 21 décembre de 12H00 à 18H00 - Réservation 070 66 06 01 - www.joliesnotes.be

Concert de Nouvel An avec l'Ensemble Instrumental de Wallonie et le Jeune Ballet de Namur - le 5 janvier à 15h30 - Théâtre Royal de Namur

Réservation 081 22 60 26

www.theatredenamur.be



Noël Solidaire

12^{ème} Noël « Kiwanis dans la Cité » - Collecte de vivres non périssables et autres produits sur Namur et Jambes les samedi 14 et dimanche 15 décembre - de 10 h à 18 h - Sites et heures de passage 0475 29 91 02

www.kiwanis.be

Infos :

Office du Tourisme de Namur
081/24 64 49
www.namurtourisme.be
www.noelanamur.be

et ailleurs

Ses Expositions

Machinations - Sculptures en mouvement et interactives de Johnny White & Amandan Wray - Entrée libre - du 29 novembre au 5 janvier - du mardi au samedi de 11h à 18h et le dimanche de 12h à 18h (fermeture le lundi, le 25 décembre 2013 et le 1er janvier 2014) - Galerie du Beffroi - Rue du Beffroi, 13 à Namur 081 24 64 33 - www.ville.namur.be

Traditions de Noël en Bulgarie - Exposition du 6 décembre au 4 janvier (sauf lundi et jours fériés) - Entrée gratuite. Bibliothèque communale de Namur Venelle des Capucins, 6 à Namur - tél. 081 24 64 40.

Ses Marchés de Noël

Ravik Boutik Namur - L'éco-consommation des Fêtes - Déstockage de décorations de Noël de seconde main, décoration de tables avec des objets de récupération, atelier d'art floral, ... - le 15 décembre de 14h à 17h - Ravik Boutik - Bd d'Herbatte, 8A à Namur - 081 26 04 00 - www.laressourcerie.be

Marché de Noël sur les péniches - le samedi 14 décembre de 12h à 20h - le dimanche 15 décembre de 12h à 18h - Quai des Chasseurs Ardennais à Namur

Ses Marchés de Noël

14e Marche « Namur illuminée » - Promenade 4, 7, 12 et 20 kms au travers de Namur illuminée - départ Institut Henri Maus - place Reine Elisabeth à Namur - le samedi 21 décembre - de 14 h à 19 h - 081 73 08 89 - www.wallonianamur.eu

Ses Commerces en Fête

Ouverture exceptionnelle les dimanches 15, 22 décembre et 5 janvier - de 13h à 18h

Petite Boutique - Une soixantaine de boutiques en lignes réunies sur 2000 m², de quoi réaliser ses achats de fête à l'aise dans une ambiance conviviale - le dimanche 1er décembre - de 10h à 17h30 - Namur Expo - Avenue Sergent Vrithoff à Namur 0478 37 04 98 - www.namurexpo.be

À Belgrade

Marché de Noël - Vente des différents produits et création faites par des artisans et artistes - 8 décembre de 10h à 18h - Salle André Guisset - Belgrade Info : 081/74 06 50.

À Flawinne

Route des crèches - le 22 décembre à 17h - feu d'artifice à 22h - 0475 42 00 92.

À Gelbressée

Marché de Noël - le samedi 14 décembre à 18h - Départ salle « La Gelbressée » rue Ernest Moens, 57 www.gelbreesee.be.

À Malonne

Marché de Noël - le samedi 14 décembre de 14h à 20h - le dimanche 15 décembre de 10h à 18h - Abbaye Saint-Berthuin Rue du Fond, 129 à Malonne - 081 44 52 00

Concerts de Noël - avec l'Harmonie Royale Ouvrière de Malonne - le dimanche 22 décembre à 16h - Chapelle du Gros Buisson - avenue de la Vecquée à Malonne - 0497 88 96 65 - www.hrom.be

À Saint-Servais

Marché de Noël - Marché artisanal et présence du Père Noël le vendredi 6 de 11h à 19h - le samedi 7 décembre de 11h à 18h - ASBL « La Charabiole » - Route de Gembloux, 179 à Saint-Servais 081 58 81 43

Églises ouvertes - Concert musique de chambre vocal par le quatuor « Ad libitum » et J. Dorval, organiste titulaire le dimanche 15 décembre à 16h - Église du Sacré-Coeur Chaussée de Waterloo - Saint-Servais - 0473 59 00 63

À Temploux

Heure du conte - contes pour petits et grands - le mercredi 18 décembre à 14h - Bibliothèque communale - Rue Lt Colonel Maniette, 7 à Temploux - 081 24 64 40



Les illuminations

Namur s'est parée de lumières. Au détour du piétonnier, l'ambiance se fait chaleureuse malgré les frimas, et même les plus ronchons se laissent emporter par la magie des fêtes.

Mais dans ce monde-ci, et malgré les apparences, il n'y a pas de baguette magique pour enchanter les réverbères. Non, la magie, elle est dans les mains de la petite équipe de la cellule « Illuminations et Pavoisement ». En temps normal, elle assure l'accrochage des banderoles et kakemonos aux filins, le placement des drapeaux sur les façades des bâtiments publics, dans les cimetières, à la Citadelle. À deux, ils ont fort à faire. Mais quelques semaines avant les fêtes, épaulés par leurs collègues du Prêt Matériel, ils consacrent leurs soirées à tout autre chose... Des Quatre Coins à l'Avenue Jean Materne, du Panorama de Bouge à la Place L'Illon, dans les villages, aux heures où la ville dort, ces magiciens installent guirlandes, rideaux de lumières et autres gouttes, dans un impressionnant ballet d'élévateurs. Ballet qui reprendra bien sûr, quelques semaines plus tard, dans l'autre sens, lorsque les fêtes passées, ils démonteront, trieront, répareront et rangeront ces 50 m³ de fils électriques, ampoules, structures en fer forgé, stockés dans les entrepôts de la Ville, à Naninne.

Ce matériel d'illuminations est progressivement renouvelé. En effet, et cela fait partie des objectifs stratégiques de Namur, les ampoules à incandescence, très énergivores, sont remplacées progressivement par des Led, qui consomment dix fois moins. Évidemment, c'est un budget conséquent : 100 000 euros ont été consacrés en 2013 à l'achat de nouveau matériel, choisi selon 5 critères : s'il doit être beau, performant et économique, la facilité de placement et de stockage et les garanties offertes par le constructeur pèsent également dans la balance. Ce nouveau matériel, vous pouvez d'ores et déjà l'admirer dans le piétonnier, sur les arbres de la place Maurice Servais, ou encore rue Cuvelier, et dans son prolongement, rue Saint-Jacques, rue de Bruxelles et rue Lelièvre. Il complète élégamment celui acheté ces dernières années, tels les tapis de lumière suspendus de la rue du Pont, ou les sphères de couleurs de la Place du Marché aux Légumes.

Au détour de vos trajets, à la nuit tombée, ouvrez l'œil : il se pourrait bien que les Magiciens des Lumières nous aient réservé quelques surprises encore...

Infos :

Service Mobilité 081/24.60.86-87-88
www.ville.namur.be
 Tec Namur-Luxembourg
 Info voyageurs 081/25 35 55
www.infotec.be

La Mobilité en Fête

Le Piétonnier

- **Les rues de Fer** (depuis la rue des Dames Blanches), **St-Jacques, de l'Ange et Cuvelier** (depuis la rue Pépin) sont piétonnes du samedi 14 décembre au dimanche 5 janvier inclus (de 11h à 19h).
- Les nocturnes :
 - le samedi 7 décembre le piétonnier est d'application dans l'axe Fer/Ange jusqu'à 22h30.
 - les samedis 14 et 21 décembre le piétonnier est prolongé dans les rues de l'Ange et Cuvelier jusqu'à 22h30.
- La zone de livraison de la rue des Échasseurs est accessible de 7h30 à 19h pendant la période de mise en piétonnier.

Les Navettes gratuites

- **Les Navettes des Fêtes circulent gratuitement** du samedi 14 décembre au dimanche 5 janvier inclus, de 7h à 19h en semaine et de 14h à 19h les samedis et dimanches, toutes les 15 minutes (à l'exception des 25 et 29 décembre et 1er janvier).
- **L'itinéraire permet de rejoindre le centre** au départ des deux parcs-relais (P+R Saint-Nicolas et P+R Namur-Expo), selon le trajet et les arrêts habituels de la ligne 51 (navettes des P+R).

Les Parkings

- **Sur les deux parcs-relais (P+R Saint-Nicolas et P+R Namur-Expo)**, le combiné « parking+bus » est gratuit du 14 décembre au 5 janvier. Si vous rejoignez le centre en bus (lignes 51, 5 ou 27), il convient de demander au conducteur du bus un ticket gratuit P+R. Si vous circulez à vélo ou à pied, demandez votre ticket P+R à la Maison du TEC (25, Place de la Station). Ce ticket annule au retour le tarif du parking à la caisse automatique.
- **Le parking de l'Hôtel de Ville** est ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 19h30 et les vendredis et samedis de 7h30 à 2h du matin. Il sera exceptionnellement ouvert les dimanches 15, 22 décembre et 5 janvier, de 12h à 19h. Il sera fermé les 25 et 29 décembre et le 1er janvier.

Noctambus & TaxiTEC

- Les **bus du TEC circulent gratuitement** la nuit de la Saint-Sylvestre (31 décembre), entre 19h et 7h le lendemain matin, sur les lignes régulières. Des circuits spéciaux sont mis en place pour desservir certaines grandes soirées.
- Pour 2,70 €, si vous êtes en possession d'un abonnement TEC, vous pouvez rentrer chez vous en taxi dans la zone urbaine à partir de 22h jusqu'à 1h du matin, au départ de la gare de Namur (les tickets TaxiTEC doivent être demandés préalablement à la Maison du TEC)

Exposition jusqu'au 5 janvier

Machinations

les sculptures s'animent
à la **Galerie du Beffroi**



"Life Cycle of a Mosquito" - © Ian Gracey

C'est une première en Belgique et c'est à Namur que ça se passe. L'exposition "Machinations" de Johnny White et de sa compagne Amanda Wray investit la Galerie du Beffroi durant les fêtes de fin d'année. Plus de 120.000 personnes ont déjà visité l'exposition en Grande-Bretagne où elle tourne depuis 2 ans sous le nom de "Beastly Machines".

Organisée à l'initiative du Service de la Culture avec la complicité de l'Automatesgalerie (Bruxelles), "Machinations" met en scène des créatures animalières, souvent très grandes et animées. Composées de pièces insolites et de matériaux recyclés, ces machines émerveillent et interpellent. Au-delà de leur aspect fantaisiste, voire onirique, qui ne manquera pas de séduire les enfants, elles se font l'écho d'un art plus engagé, plus profond et plus inquiétant à l'instar de ce moustique géant, qui incarne l'un des plus grands "killer" de l'humanité !

Pourtant, l'artiste anglais Johnny White n'est pas un cynique. C'est un habile parodiste qui chante la satire métallique d'une humanité faillible et déficiente, désarmante par sa stupide obsession de la consommation et son amour des catastrophes. Ses sculptures se dressent à égal chemin entre le mot d'esprit et la vie quotidienne. Comme Jean Tinguely, Johnny White est convaincu que la vie et l'art sont condamnés à évoluer, à changer continuellement sous peine de mourir. Ses sculptures le crient : le mouvement, c'est la vie !

(VS)

Exposition accessible jusqu'au 5 janvier, du mardi au samedi de 11h à 18h et le dimanche de 12h à 18h (fermeture le lundi, le 25 décembre et le 1er janvier). Galerie du Beffroi, rue du Beffroi, 13 à Namur
Entrée libre et sans réservation. Visites guidées les samedi à 15h. Animation et lectures le 21/12 à 15h (contes dès 5 ans), et les 23 et 30/12 à 14h (lectures, dès 7 ans)

Info : Service de la Culture - tél : 081 24 64 33 - www.ville.namur.be



7 décembre dès 16h

C'est la Corrida

Le Service des Sports de la Ville de Namur, en collaboration avec le Running Club, organise le samedi 7 décembre 2013 uniquement dans le centre ville : la Corrida.

Ce jogging nocturne qui animera les rues pendant les fêtes de fin d'année a connu un énorme succès l'an dernier: plus de 1.500 participants. Un parcours attrayant (3 boucles de 2Km570) dans le centre - ville illuminé et paré de sapins de Noël, des spectateurs joyeux tout au long du parcours. Les déguisements de Père Noël sont les bienvenus !

C'est aussi la dernière épreuve du Challenge de la Ville de Namur qui comptait 18 courses.

Le parcours reste inchangé, mais le sens inversé.

Le départ sera donné à 19h30 en face de l'Eldorado, pour remonter la rue de Fer, vers la rue des Croisiers.

Les inscriptions se font sur place, le 7 décembre de 17h00 à 19h00, à la Maison des Citoyens (8+). Les dossards avec puces peuvent être retirés à la Maison des Citoyens le 07/12 à partir de 16h00.

Des vestiaires et douches sont à disposition des coureurs au Centre Namurois des Sports.

La remise des prix se fera vers 21h30 au Centre Namurois des Sports également.

Info : Maison des citoyens- Hôtel de Ville- 5000 Namur

tél. : 081/24 63 78 fax. : 081/24 60 03- loisirs@ville.namur.be

LE MARCHÉ DE NOËL sera exceptionnellement ouvert jusque 22h30 !

Jusqu'au 31 décembre

Cent merveilles de Wallonie

Exposition: Guy Focant, photographe à la Seigneurie d'Anhaive

Place Jean de Flandre, 1 - Jambes

Info : 081/32 23 30 - www.anhaive.be

Jusqu'au 29 décembre

"Local Exoticism"

Exposition de Marie Hendriks dans le cadre de la Biennale Watch This space # 7

Lieux Communs - Vitrites de la gare

Info : 0476/95 83 72

Jusqu'au 4 janvier

Jean-Louis VANESCH

Expo à la Galerie Détour à Jambes

Info : 081/24 64 43

Jusqu'au 5 janvier

George Grosz, vision d'une grande guerre

Expo au Musée Félicien Rops, Rue Fumal, 12 Namur

Info : 081/77 67 55 - www.museerops.be

3 au 6 décembre à 19h45

After the Walls (Utopia)

Théâtre, au Grand Manège - Namur

Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

5 décembre à 12h30

NAMusiq'

Concert : Duo Sybrandus - Musique classique

Théâtre de Namur - Foyer

Info : 081/24 64 48

5 décembre à 20h

"Je suis en route"

Monique Bretin (voix) et Guillaume Pierrat (batterie) reprennent les poèmes de Blaise Cendrars - Production de la compagnie

"La note Ecosse"- Maison de la Poésie et de la Langue Française

Info : 081/22 53 49 - www.maisondelapoesie.be

6 décembre à 20h

Alterno Films À l'Ouest rien de nouveau

Projection de copies 35 mm en V.O

À la Maison de la Culture

Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

6 décembre à 20h30

Kaushiki Chakrabarty

Concert au Théâtre Royal, dans le cadre

d'Europalia Inde

Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

7 décembre

Corrida de Namur 7.8 km

Info : 081/24 63 75

7 décembre à 20h30

RUn derground

Concert au Belvédère
Info : www.belvedere-namur.be

7 décembre à 20h30

Daan

Concert au Théâtre Royal - Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

7 au 9 décembre

Salon du Vin et de la Gastronomie

Namur Expo
Info : 081/47 93 47
www.namurexpo.be

8 décembre

"Quand l'èfant èst là"

Théâtre en wallon au Cinex/ Li Chwès
Info : 081/40 20 69
www.lichwes.be

8 décembre à 16h

Snaks

Dans le cadre du Festival Chants Sons, concert pour jeune public au Grand Manège - Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

8 décembre de 10h à 18h

Marché de Noël

à Belgrade (Voir page 35)

10 au 13 décembre à 20h30

L'Amant

Spectacle au Théâtre Royal
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

10 décembre à 20h

Alterno Films

Prem Sanyas - La lumière de l'Asie"
Projection de copies 35mm en V.O issues du patrimoine cinématographique mondial
À la Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be

14 décembre à 16h

La petite évasion

Dans le cadre du Festival Chants Sons, concert pour les petits au Grand Manège - Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

14 décembre à 20h30

Bombay Show Pig + Endz

Concert au Belvédère
Info : www.belvedere-namur.be

15 décembre

Voiseau

Dans le cadre du Festival Chants Sons, concert pour le jeune public au Grand Manège - Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

16 décembre

Apéro-livre

(Voir page 34)

17 décembre à 12h et à 20h

Les Classiques du mardi

"La Route des Indes" : projection cinéma à la Maison de la Culture - Namur
Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be

17 décembre à 20h30

Philharmonie : Concert

Julie Mossay, Sébastien Parotte et l'ORCW, en concert au Théâtre Royal
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

18 décembre à 14h

Heure du conte

à Temploux
(Voir page 34)

19 au 21 décembre à 20h30

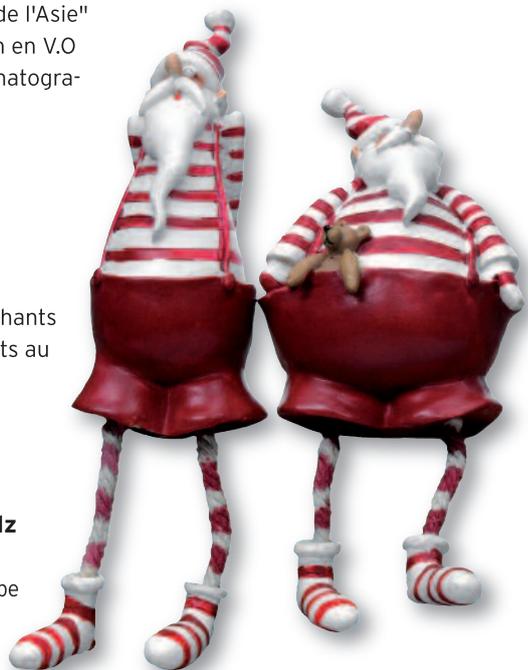
Monsieur Chasse

Spectacle au Théâtre Royal
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

21 décembre

14ème Marche Illuminée

Info : 0474/70 87 34
www.wallonianamur.eu



Le 14 décembre à 14h30

au cinéma
Forum

Tango Libre



« Tango Libre » boucle la trilogie de Frédéric Fonteyne autour de la mécanique des femmes et de l'amour. Après « Une liaison pornographique » et « la femme de Gilles », il nous propose - à travers le regard d'un gardien de prison amoureux - le portrait d'une femme libre qui accepte (à l'image du tango) les contraintes pour mieux les dépasser.

VS

Cinéma en audiovison proposé par le Service de la Culture de la Ville de Namur en partenariat avec l'Œuvre Nationale pour Aveugles
Info : 081 24 65 13

CINEMA

15 décembre de 14h à 17h

Dimanche de l'Eco-consommation

Fêtes de fin d'Année



Déstockage de décorations de Noël de seconde main, décoration de tables de fête avec des objets de récupération, atelier d'art floral, stands de démonstration de créations (bijoux, textiles ...)

à la **Ravik Boutik**
Boulevard d'Herbatte, 8b - Namur
Infos : 0800/935.62
www.nature-namur.be

REEMPLOI

Mondial 2 roues et gadoue

Cyclocross à la Citadelle

22 décembre

Dès 10h, la Citadelle livrera ses sentiers, coline et bosses aux roues des cyclo-cross, pour un large compétition internationale. Spectacle garanti ! La journée commencera avec l'épreuve des juniors ; suivi à 11h10 des hommes (U23 UCI). L'entraînement des élites est prévu à 12h15, et l'épreuve de coupe du monde des femmes à 13h30. La manche de coupe du monde des élites hommes est programmée à 15h. Attention : l'événement aura des effets sur la circulation et le stationnement, en plus des déviations en place pour Namur en Fêtes. Un Namurois informé en vaut deux : optez pour les parkings/navettes P+R pour vous garer en toute tranquillité !

Info : 0475/24 49 09



**Citadelle de Namur
22/12/2013**

Courtes prestations
Maison de la Culture de Namur
Info : 081/77 50 49 - www.rockscool.be

10 janvier à 20h30

Venise sous la neige

Spectacle théâtre - La Ruelle aux Baladins
Info : 071/43 00 32
www.laruelleauxbaladins.be

10 janvier à 20h30

Contes du 10^{ème} jour

Une veillée pour le plaisir d'écouter ou essayer à conter que l'on soit conteur amateur ou confirmé
Maison du Conte
Rue des Brasseurs, 170 - Namur
Info : 081/22 92 10
www.maisondutenamur.be

10 janvier au 16 février

"La Cité idéale"

Exposition de Stéphanie Roland organisée par l'Asbl Lieux Communs - Galerie Short Cuts
Rue du Belvédère, 41 - Namur
Info : 0476/95 83 76

11 janvier

Und Drang

Concert philharmonique au Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

11 janvier à 20h

Panama goes to MCN

Concert pop rock à la Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

12 janvier à 11h

Concert du dimanche matin

Chant et piano avec Carole Rey (soprano) et Gilles Grimaître. Au programme : Barber, Debussy, Schumann à la Maison de la Poésie et de la Langue Française
Info : 0487/36 84 51 - www.cavatineasbl.be

12 janvier à 18h

Concert de Nouvel An

Concert avec le Namur Chamber Orchestra à la Brasserie François - Place Saint-Aubain - Namur
Info : 0487/36 84 51 - www.cavatineasbl.be

16 au 18 janvier

Hans was Heiri

Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

16 janvier

Atelier philosophique

"Le réductionnisme matérialiste du corps de 18ème au 21ème siècle"
Maison de la Laïcité - rue Lelièvre, 5 - Namur
Info : 081/22 43 63 - www.laicite-namur.be

Du 3 au 5 janvier

Un chapeau de paille d'Italie

Une comédie poétique d'Eugène Labiche, proposée par les comédiens du Conservatoire avec la complicité du Théâtre du Phare et de l'atelier de garnissage de l'IATA - au Conservatoire Baltasar-Florence à Jambes

Info : 081/24 85 31 - www.ville.namur.be/conservatoire

22 décembre

Mondial deux roues et gadoue

Cyclocross à la Citadelle
Info : 0475/24 49 09

28 et 29 décembre

Salon du livre ancien et du vieux papier de collection

Namur Expo
Info : 081/47 93 47 - www.namurexpo.be

3 au 31 janvier

Soldes

Ouverture des magasins et début des soldes - Namur centre
Info : 081/23 14 14

5 janvier

Concert du Nouvel An (Voir page 34)

7 janvier à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

"La chute de la Maison Usher"
Projection de copies 35mm en V.O
Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be

8 janvier

Forum aux professions

Lieu incontournable qui permet aux jeunes de discuter et d'échanger avec des professionnels sur leur métier, leur vie professionnelle, les difficultés liées à la situation de l'emploi.
Namur Expo
Info : 081/47 93 47 - www.namurexpo.be

9 janvier à 12h30

NAMusiq'

Ensemble Keleos
Maison de la Culture - Namur
Info : 081/24 64 48

10 au 12 janvier

Anticaires & Brocanteurs

Artistes et Galeries exposent et vendent leurs oeuvres d'art - Namur Expo
Info : 081/47 93 47 - 03/766 48 13
www.namurexpo.be - www.artevent.be

10 janvier

Open Mic

Scène ouverte aux groupes émergents -

18 janvier

Fête de la Saint-Vincent de la Frairie Royale des Masuis et Cotelis de Jambes

Chaque année les Masuis et Cotelis fêtent la Saint-Vincent. Messe traditionnelle en wallon suivie de la partie académique et puis d'un banquet

Info : 0497/42 19 60 - www.masuis.be

19 janvier

Bébés sourds bouquinent jusqu'à 3 ans

L'Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones (APEDAF) et la Bibliothèque communale de Namur proposent des heures du conte, destinées aux enfants sourds et entendants et à leurs proches. Venelle des Capucins, 6 - Namur
Tél : 081/24 64 40

19 janvier

"Fiom'plaïji"

Théâtre en wallon - Cinex/ Li Chwès
Rue Saint Nicolas, 84 - Namur
Info : 081/40 20 69 - www.lichwes.be

19 janvier

À travers le Condroz namurois

Randonnée VTT - Départ terrain de football - Rue Sainte-Anne - Nannine
Info : 0496/14 15 23
www.cyclonannine.all-info.be

19 janvier à 16h

Sinisalo, l'enfant de la terre

Sinisalo, le tambour et la conteuse vous content ce que leur souffle le vent. Maison du Conte - Rue des Brasseurs, 170 Namur
Info : 081/22 92 10
www.maisonducontenamur.be

20 janvier

Apéro-livre : Autour de l'Inde

Venelle des Capucins, 6 - Namur
Info : 081/24 64 40

21 au 25 décembre à 20h30

Perplexe

Spectacle
Théâtre Jardin Passion
Rue Marie-Henriette, 39 - Namur
Info : 0472/85 85 97
www.theatrejardinpassion.be

21 et 22 janvier

"Jeunes, sciences et le genre... masculin ou féminin?"

FUNDP - auditorim - Namur
Info : 081/43 53 23
www.oselascience.be

21 janvier à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

"La femme au portrait"
Projection de copies 35mm en V.O issues du patrimoine cinématographique mondial
Maison de la Culture
Avenue Golenvaux, 14 - Namur
Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be

24 janvier

Arno

Concert
Théâtre Royal de Namur
Place du Théâtre, 1 - Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

24 janvier à 19h

Remise des prix du Challenge des joggings de la Ville de Namur

Remise des récompenses aux Lauréats
Cafétaria du Hall sortif de Bouge
Rue des Etournéaux, 28 - Bouge
Info : 081/24 63 75

24 janvier à 20h30

C'est moi le chef !

Théâtre à la Ruelle aux Baladins
Rue Général Michel, 31 - Namur
Info : 071/43 00 32
www.laruelleauxbaladins.be

24 janvier de 14h30 à 18h

Thés-Dansants

Organisés dans les 25 quartiers constituant l'entité namuroise
Pour les 50 ans et plus
Château d'Amée
Avenue du Parc d'Amée, 90 - Jambes
Info : 081 24 65 86

25 janvier

Concert

Last Minute Quartet
Salle "la Gelbressée"
rue Eric Moens, 57 - Gelbressée
Info : 0472/44 14 30 - www.gelbreesee.be

25 janvier à 20h

Soirée - Cabaret

avec Last Minute Quartet
Salle "la Gelbressée"
rue Eric Moens, 57 - Gelbressée
Info : 0472/44 14 30
www.gelbreesee.be
www.lastminutequartet.be



25 janvier à 20h30

Djangofolies

Concert jazz soul
Maison de la Culture de la Province de Namur
Avenue Golenvaux, 14 - Namur
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

25 janvier au 4 mai

Vers la lumière

Exposition: Jean Delville
Grâce au travail mené depuis de nombreuses années par la petite-fille de l'artiste, Miriam Delville et à de nouvelles recherches de scientifiques européens, l'exposition Jean Delville (1867-1953) proposera un large éventail du talent de l'artiste. Attendue par de nombreux amateurs d'art et de spécialistes, elle permettra de développer une compréhension en profondeur de l'art de l'un des artistes les plus créatifs de la période « Fin de siècle » et de diffuser plus largement la contribution de Jean Delville à la période symboliste et au-delà. Pour ce faire, plusieurs sections composent le projet, depuis les autoportraits, les paysages, jusqu'au passage du réalisme au symbolisme, sans oublier le Delville écrivain et des dessins inspirés par des œuvres littéraires de l'époque. Une soixantaine de dessins et peintures composent un itinéraire au cœur de cette œuvre inclassable avec en fil rouge : son traitement si particulier de la lumière
Musée Félicien Rops
Rue Fumal, 12 - Namur
Info : 081/77 67 55
www.museerops.be

26 janvier

Bambins sourds bouquinent

L'Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones (APEDAF) et la Bibliothèque communale de Namur proposent des heures du conte, destinées aux enfants sourds et entendants et à leurs proches.
Venelle des Capucins, 6 - Namur
Tél : 081/24 64 40

LIVRES

SPORT

26 janvier

Und Drang

Concert Philharmonie
Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

28 janvier au 2 février à 20h30

Perplexe

Spectacle
Théâtre Jardin Passion
Rue Marie-Henriette, 39 - Namur
Info : 0472/85 85 97
www.theatrejardinpassion.be

29 au 31 janvier

EI ANO de Ricardo

Spectacle Théâtre
Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

30 janvier

Girls in Hawaii

Concert
Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

31 janvier et 1er février à 20h

Soirée théâtrale

Spectacle par le Théâtre du Défi
à la Maison de la Culture de Namur
Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be
www.theatredudefi.be

2 février à 11h

Concert du dimanche matin

Concert de musique de chambre, trio à clavier "Est-ouest" avec Vitaly Pisarenko (piano), Raphaël Jacob (violon), et Axel de Jenlis (violoncelle)
Au programme Rachmaninoff
Maison de la Poésie et de la Langue Française
Info : 0487/36 84 51
www.cavatineasbl.be

2 février à 16h

Soirée théâtrale

Spectacle par le Théâtre du Défi
à la Maison de la Culture de Namur
Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be
www.theatredudefi.be

3 février à 20h

"La voix humaine"

Concert: Tragédie lyrique en un acte :
musique de Poulenc, livret de Jean Cocteau,
à l'IMEP, Rue Juppín, 28 - Namur
Info : 081/73 64 37 - www.imep.be

4 février à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

"L'Explorateur en folie"
Projection de copies 35mm en V.O issues
du patrimoine cinématographique
mondial
Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be

5 février

Ajax

Spectacle au Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

6 février

Oedipe Roi

Spectacle Théâtre
Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

7 au 9 février à 20h30 et dimanche
à 16h30**"Les fugueuses"**

Spectacle : théâtre
La Ruelle aux Baladins
Rue Général Michel, 31 - Namur
Info : 071/43 00 32
www.laruelleauxbaladins.be

7 et 8 février de 10h à 18h

Salon Etudes & Professions

Namur Expo
Info : 081/25 14 00 - www.salonsiep.be

7 février à 19h

Souper annuel de l'Ecole des devoirs

Rue Asty-Moulin, 19 - Saint-Servais
Info : 081/73 21 50

7 février à 20h30

Ivan Tirtiaux

Concert chanson française Folk,
au Théâtre Jardin Passion
Info : 0472/85 85 97
www.theatrejardinpassion.be

7 février à 20h

Vendredi Blind-Test

au Belvédère
Info : www.belvedere-namur.be



Hommage à François Bovesse

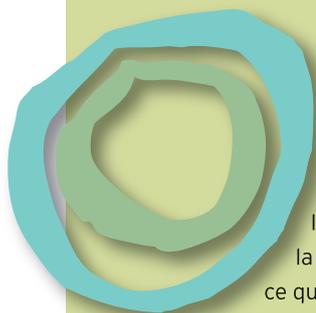
Chaque année, hommage est rendu à la mémoire de François Bovesse, ancien Président-fondateur du Comité Central de Wallonie (CCW), Gouverneur de la Province de Namur, Ministre de la Justice, initiateur des fêtes de Wallonie et grand défenseur du Mouvement wallon. François Bovesse a été assassiné par des rexistes, chez lui, le 1er février 1944, sous les yeux de son épouse.

La cérémonie, qui commémore donc le 70e anniversaire de sa mort, se déroulera le 2 février à 11 heures, sur le parvis de la maison de Bovesse, avenue Cardinal Mercier, 2.

Concernant François Bovesse, une erreur malheureuse s'était glissée en page 18 du n° 79 de votre magazine. La voici désormais réparée. Vous avez été nombreux à nous interpeller à ce sujet.

Nous vous remercions de votre lecture attentive.

9 & 10/02 : Salon de l'innovation



Namur innove

Innover : remettre en question les habitudes pour améliorer la performance et se distinguer de ses concurrents. Voilà donc ce qui inspire cette première édition de ce salon namurois, organisé les dimanche 9 et lundi 10 février par la Ville de Namur, en collaboration avec l'Université de Namur, dont les scientifiques se sont brillamment illustrés ces dernières années, tant sur le terrain des nanotechnologies que celui de la recherche fondamentale.

Le dimanche, l'auditoire Pedro Aruppe et les alentours accueilleront le grand public de 10 à 17h. Au programme, stands, démonstrations d'innovation en matière de technologie, bien sûr, mais aussi d'alimentation, de culture, de design et de tout ce qui de près ou de loin touche à notre vie quotidienne.

La journée se clôturera par une conférence-débat entre Roland Gillet, professeur de finances internationales à la Sorbonne, Richard Thommeret (Solvay), Jean Patternotte (professeur et designer à La Cambre) et Christophe Weerts (BMW Belgium). Ce débat de haut vol sera animé par Patrice Goldberg, l'animateur de l'émission Matière Grise.

Le lundi, diverses conférences et rencontres seront proposées aux acteurs du monde académique et industriel.

Info : salon.innovation@ville.namur.be

DÉCOUVERTE

Du 7 février au 9 mars

OBJECTIF 2013

Les photographes de presse s'exposent

Du 7 février au 9 mars, les photographes de presse namurois vous invitent à revoir, en images, les faits marquants de 2013.

Cette année, sept photographes nous livreront leur regard sur l'actualité : André Dubuisson (Namur Photopresse et Confluent), Bruno Fahy (freelance), Jacques Leurquin (Ville de Namur), Xavier Willot (Agence de presse EuEyes) et les représentants de l'Avenir, Jacques Duchâteau (en vidéo), Philippe Berger et, le petit dernier, Florent Marot. Après 42 ans de bons et loyaux services, le doyen des photographes Philippe Berger, déjà présent à la toute première rétrospective en décembre 1991, a en effet décidé de déposer les armes pour laisser sa place aux jeunes ! Mais il nous livrera ses derniers clichés marquants de l'année écoulée.

Si l'actualité namuroise reste au cœur de l'exposition, certains photographes élargiront le propos en livrant leur regard sur l'actualité belge, qu'elle soit politique, culturelle ou sportive.

Comme l'an dernier, la rétrospective s'ouvrira également à la toute jeune génération, avec une sélection de photos prises par les élèves de l'Institut Félicien Rops.

(VS)

Du 7 février au 9 mars à la Galerie du Beffroi, ouvert du mardi au vendredi de 11h à 18h et le dimanche de 12h à 18h.

8 et 9 février de 10h à 18h

Babydays

Salon du bébé et des futurs parents
Namur Expo
Info : 081/47 93 47 - 010/24 51 24
www.namurexpo.be - www.babydays.be

5 novembre à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

"Hatari" à la Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

8 février

Open Mic

Scène ouverte aux groupes émergents
courtes prestations
Maison de la Culture de Namur
Info : 081/77 50 49 - www.rockscool.be

9 et 10 février

Salon de l'innovation

Info : 081/24 69 43

9 février à 11h

Concert SaxAnimés

13 saxophonistes vous proposent des musiques de Walt Disney et autres surprises, à l'Auditorium du Conservatoire Baltasar-Florence à Jambes
Info : 081/24 85 31

10 février à 20h

Claire Spineux

Concert (chanson française) à l'Imep
Info : 081/73 64 37 - www.imep.be

10 février à 20h30

Contes du 10ème jour

Une veillée pour le plaisir d'écouter ou de s'essayer à conter que l'on soit conteur amateur ou confirmé.
Maison du Conte - Rue des Brasseurs, 170 - Namur
Info : 081/22 92 10
www.maisonducontenamur.be

11 au 15 février

Xaar Yalla

Spectacle au Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

11 février

Und Drang

Concert philharmonique au Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

11 février à 14h et 20h

Les Classiques du mardi

"Zorba le Grec"
Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

CULTURE

13 au 15 février

Poèmes et Lettres à Lou

de Guillaume Apollinaire , à la Maison de la Poésie et de la Langue Française, Rue Fumal, 28 à Namur

Info : 081/22 53 49

www.maisondelapoesie.be/agenda

13 février à 12h30

NAMusiq'

Les Boréades de Montréal : musique baroque au Foyer du Théâtre de Namur

Info : 081/24 64 48 - www.ville.namur.be

13 février à 19h

"Dictionnaire érotique de l'argot"

Maison de la Poésie et de la Langue Française Rue Fumal, 28 - Namur

Info : 081/22 53 49

www.maisondelapoesie.be/agenda

13 février à partir de 18h

Les nocturnes de Madame Ravik

Magasin Madame Ravik

Chaussée de Waterloo, 484 - Saint-Servais

Info : 081/25 31 97 - www.laressourcerie.be

14 février

Vincent Delerm

Concert au Théâtre Royal de Namur

Info : 081/22 60 26

www.theatredenamur.be

14 février à 20h30

Anatoli

Concert musique du monde

Angélique Lonatos et Katerina Fotinaki

14 février au 28 mars

"Les allégories"

Exposition de Sophie Langhor, qui mène depuis quelques années un travail fondé sur une analyse des codes iconographiques et des genres artistiques. En s'inspirant de l'histoire de l'art, son intention est d'interroger nos systèmes de représentation, le plus souvent dans ce qu'ils ont de paradoxal. - Lieux-Communs

Place de la Station, 1 - Namur

Info : 0476/95 83 76

www.lieuxcommunsnamur.com

15 février

Challenge 2014 des joggings de la Ville de Namur

La Printanière Jogging - Erpent

Info : 081/24 63 75

16 février

"Li tracassin"

Théâtre en wallon

Cinex/ Li Chwès

Rue Saint Nicolas, 84 - Namur

Info : 081/40 20 69 - www.lichwes.be

16 février de 9h30 à 12h

Randonnées et courses pédestres d'orientation en forêt

à l'aide d'une carte et une boussole, partez à la recherche de balises en forêt

Départ école Hennialux

rue du Fond de Malonne, 121 - Malonne

Info : 081/22 68 61

www.pegase.be

16 février à 14h

Festival Imagine

Tous styles de musiques en collaboration

avec les Jeunesses musicales de

Namur

Maison de la Culture de la Province de Namur

Avenue Golenvaux, 14 - Namur

Info : 081/77 67 73

www.province.namur.be

17 février

Apéro-livre : Les auteurs anciens parlent de l'amour

Venelle des Capucins, 6 - Namur

Info : 081/24 64 40



13 au 15 février

Pour la Saint Valentin

Qu'ils optent pour la poésie délicate ou l'érotique argot, les amoureux trouveront cette semaine de quoi célébrer leurs élans. La Maison de la Poésie accueille des lectures d'Apollinaire, « Poèmes et lettres à Lou » du 13 au 15 février.

*Lou si je meurs là-bas souvenir qu'on oublie
- Souviens-t'en quelquefois aux instants de folie
De jeunesse et d'amour et d'éclatante ardeur -
Mon sang c'est la fontaine ardente du bonheur
Et sois la plus heureuse étant la plus jolie
(Guillaume Apollinaire, 30 janv. 1915, Nîmes)*

Vous avez peu de temps devant vous ? Évadez-vous en musique, le temps d'un concert de midi, au Foyer du Théâtre. Les Boréades de Montréal vous invitent à voyager dans le temps, au gré des notes baroques qu'égrènent clavecins et contrebasses. Ce concert NAMusiq' se passe le 13 février à 12h30. Et, ce qui ne gâche rien, le concert est gratuit.

Autre époque, autre ambiance, avec une soirée totalement dédiée à l'amour et la langue française, autour du « Dictionnaire érotique de l'argot » de Georges Lebouc. Au gré de ses ouvrages, l'auteur a surtout abordé les langues qu'il a enseignées comme l'italien ou l'espagnol, celle dans laquelle il est tombé petit : le bruxellois, sans oublier le français, langue de ses ancêtres. Après « 2500 noms propres devenus communs » qui a connu un beau succès, il nous livre un « Dictionnaire érotique de l'argot » qui recense les expressions les plus drôles de cette langue à nulle autre pareille.

Enfin, les amoureux (du) vintage iront se faire tirer le portrait chez Madame Ravik, la boutique des créateurs qui recyclent fripes et encombrants collectés par la Ressourcerie, où un décor 100 % récup et une ambiance glamour ... On ne vous en dit pas plus !



Les vigneron d'ici et de là-bas

15 & 16 février

La Citadelle de Namur accueille pour sa troisième édition « les vigneron namurois d'ici et de là-bas ». Ces entrepreneurs enthousiastes, qu'ils aient planté leurs vignes sur un coteau bruyérois ou au pied du Pic St Loup, tenteront de vous transmettre leur passion dans une ambiance chaleureuse et conviviale. A déguster sur place, les vins de onze domaines, de Lustin à Saint Chinian, de La Bruyère à Bordeaux... Tour d'horizon.

Côté ici

Au château de Bon Baron à Lustin, Piotr et Jeannette Van der Steen replacent la Meuse sur la carte du vin ! Des Hollandais d'Eindhoven issus du business de l'informatique. Le namurois Claude Grapotte et son Domaine de Gravimel est à Saint Chinian, tandis que Aline Hock et son Domaine des Mathouans sont dans le Roussillon. A Emynes, c'est en 2003 que Philippe Grafé, après avoir co-géré les Etablissements Grafé-Lecoq, lance le pari fou d'un vignoble de 10 hectares : le Domaine du Chenoy. A Moustier sur Sambre, Léon Bruir donne vie à la vigne du « coude - à - coude », en solidarité avec les plus fragiles, et en faisant pétiller ses vins, avec ses « perles de Sambre ». À Bovesse, la famille Baele, des agriculteurs de tradition, s'est reconvertie en 2006 en plantant 5 hectares de Vignes.

Côté là-bas

Damien Briard, Davois d'origine, exploite le Domaine Agape à une quinzaine de kilomètres de Bordeaux. Son premier millésime en 2005. Non loin de Montpellier, c'est une Templutoise et ancienne basketteuse namuroise, Fabienne Sellier, qui, avec son mari Alain Bruquière, vigneron du cru, exploitent depuis 2004 le Mas Théème, avec l'appellation du Pic Saint Loup. A Vinsobres, la bien-nommée dans la Vallée du Rhône, le Mozetois, Gérard Constantet son épouse Denise Duquesnoy exploitent depuis 2004 le Domaine « Les Ausselons ». C'est à Gigondas et Vacqueyras que le namurois Hubert Toint exploite sur une quinzaine d'hectares le Domaine de la tête noire. Et entre ici et là-bas, à Eghezée et à Vougeot, au cœur de la côte de Nuits entre Dijon et Beaune, la famille Leymarie poursuit l'aventure commencée voici plus de 80 ans : négociant en Belgique, vigneron « au pays » !

Tous vous accueilleront deux jours durant dans le Hangar aux Affûts de Terra Nova, cette superbe bâtisse à la charpente apparente, ancien magasin d'artillerie construit par les Belges en 1835, et installée dans la partie la plus basse de Terra Nova.

Nouveauté : cette année le CEFOR propose deux ateliers de découverte : accords cuisine aux insectes - vins, et accords fromages - vin blanc

Prix : 2 € avec un verre de dégustation offert. - Parking : Terra Nova - Navette gratuite jusqu'au Hangar organisée.

Infos : 081 65 45 00 ou www.citadelle.namur.be

19 au 28 février

Kiss & Crry

Spectacle Théâtre
Théâtre Royal de Namur
Place du Théâtre, 1 - Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

20 février de 20h à 23h

Atelier philosophique

"Nietzsche, la phénoménologie: vers la libération, du corps"
Maison de la Laïcité - rue Lelièvre, 5
Namur
Info : 081/22 43 63
www.laicite-namur.be

21 au 23 février à 20h30 et le dimanche à 16h30

Silence dans les rangs !

Spectacle : théâtre
La Ruelle aux Baladins
Rue Général Michel, 31 - Namur
Info : 071/43 00 32
www.laruelleauxbaladins.be

21 et 22 février

Le cri du Huard, sur le lac, à la tombée du soir

Spectacle Théâtre
Théâtre Royal de Namur
Place du Théâtre, 1 - Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

21 février de 14h30 à 18h

Thé-Dansant

Organisés dans les 25 quartiers constituant l'entité namuroise
Pour les 50 ans et plus
Salle du Cinex - Rue Saint-Nicolas, 84
Namur
Infos : 081 24 65 86

22 février

Concert

Travel Minds
Salle "la Gelbressée"
rue Eric Moens, 57 - Gelbressée
Info : 0472/44 14 30
www.gelbreesee.be

Les Classiques du mardi

18 février à 12h & 20h

Tous les mardis, la Maison de la Culture vous propose de (re)découvrir les plus grands classiques du cinéma. Que vous optiez pour pause de midi au doux son des bobines ou pour une soirée devant la toile, rendez-vous à la Maison de la Culture !

Ce 18 février, la Maison de la Culture vous propose "La soif du mal".

Maison de la Culture

Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

ART DE VIVRE

CINEMA

DE NOUVELLES CHAMBRES AVEC VUES EN MARS 2014

**PARCOURS D'ARTISTES
CHAMBRES AVEC VUES**
NAMUR 15-16 & 22-23 MARS 2014



Pour la troisième édition du Parcours d'artistes Chambres avec vues, plus de 200 artistes ont répondu à l'appel du Service de la Culture.

Les 15-16 et 22-23 mars prochains, ces peintres, sculpteurs, graveurs, céramistes, stylistes, aquarellistes, designers, photographes, graffeurs et vidéastes investiront, seuls ou en collectifs, des lieux parfois insolites de Namur, du centre-ville à la Citadelle, de Saint-Servais à Wépion : habitations privées, écoles, entrepôt, commerces, ateliers, églises, gare, ancienne caserne...

Le samedi 15 mars, de nombreux artistes ouvriront leurs portes jusqu'à 22h et quelques happenings égayeront la soirée !

Plus d'infos dans le prochain Namur Magazine et sur facebook (« chambresavecviews »).

22 février au 23 mars

"Les Amants"

Exposition : d'Annabel Werbrouck

Après ses expositions en 2013 au Musée de la photographie de Charleroi et à Arles, Annabel Werbrouck présente à Namur sa nouvelle série « Les amants ». Dans différents travaux, la photographe cherche à montrer l'intimité d'un habitat et de ses occupants avec tendresse et réalisme : « *Si les natures mortes révèlent toujours avec poésie les recoins des habitats, je veux surtout montrer le soin mis par chacun pour faire de son environnement le reflet de soi-même, de ses passions et de son histoire* ».

Galerie Short Cuts - Rue du Belvédère, 41 - Namur

Info : 0476/95 83 76

www.galerieshortcuts.com

22 février à 14h

Tournoi International de Musique TIM

Audition des candidats

Rue Juppín, 28 - Namur

Info : 081/73 64 37 - www.imep.be

22 février à 20h

Concert des lauréats du concours TIM

Duo de piano

Rue Juppín, 28 - Namur

Info : 081/73 64 37 - www.imep.be

22 février à 20h

Soirée - Cabaret

avec Travel Minds

Salle "la Gelbressée"

rue Eric Moens, 57 - Gelbressée

Info : 0472/44 14 30

www.gelbresse.be - www.travelminds.be

23 février

Bambins sourds bouquinent (4 ans et +)

L'Association des Parents d'Enfants

Déficients Auditifs Francophones (APEDAF)

et la Bibliothèque communale de Namur

proposent des heures du conte, destinées

aux enfants sourds et entendants et à

leurs proches.

Bibliothèque communale de Namur

Info : 081/24 64 40

23 février

Challenge 2014 des joggings de la Ville de Namur

Jogging de l'Athénée de Jambes

Info : 081/24 63 75

23 février à 18h

Concert du dimanche soir

Récital de piano avec Juliana Steinbach -

Au programme : Debussy, Villa Lobos - A la

Maison des Mariages, Route Merveilleuse, 71

Namur

Info : www.cavatineasbl.be

24 février à 20h

Happy Birthday Mister SAX

Rue Juppín, 28 - Namur

Info : 081/73 64 37 - www.imep.be

26 février

Orcus crocus ou le gouffre de l'oubli

Maison de la Poésie et de la Langue Française

Info : 081/22.53.49

www.maisondelapoesie.be/agenda

26 février au 1 mars

Occident

Spectacle au Théâtre Royal de Namur

Info : 081/22 60 26

www.theatredenamur.be

28 février

Concert des professeurs

Concert des Professeurs de la Rockschool à

la Maison de la Culture de Namur

Info : 081/77 50 49 - www.rockscool.be

Quand Namur était (déjà !) capitale ...



Portrait de Maximilien-Emmanuel de Bavière
(Joseph Vivien, 1657-1734.
Musée de Groesbeek de Croix,
collections Ville de Namur).

d'Espagne, meurt sans héritier direct. Son testament, rédigé quelques semaines auparavant, lui désigne pour successeur Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Le nouveau souverain règne sous le nom de Philippe V. Cette décision, qui lèse l'autre branche des Habsbourg, la Maison d'Autriche, est à l'origine de ce qu'on va appeler la « Guerre de succession d'Espagne », qui oppose une alliance franco-espagnole à un front austro-anglo-batave. Après la défaite des premiers à Ramillies le 23 mai 1706, la souveraineté espagnole sur les Pays-Bas méridionaux se réduit aux comtés de Namur et de Luxembourg.

La rue de la Monnaie est cette petite artère, courte mais très fréquentée, qui relie la rue de l'Ange à la Place d'Armes.

Son nom n'évoque sans doute rien de très précis à la plupart de nos concitoyens....

Et pourtant, comme celui de la rue de Bavière, toute proche, il reste l'écho d'une période brillante durant laquelle Namur fut brièvement la capitale d'un petit état. Cela vaut bien quelques mots d'explication.

Le 1er novembre 1700, Charles II, dernier Habsbourg

Le Gouverneur espagnol, Maximilien-Emmanuel de Bavière, est contraint de se replier sur Namur où, dès le 10 mai 1709, il ouvre un atelier pour battre monnaie au nom de Philippe V. Cet atelier est proche de l'Hôtel de Ville, situé alors à l'emplacement de la Place d'Armes actuelle.

Un fameux client que ce Maximilien-Emmanuel ! Prince-électeur de Bavière, il a guerroyé sur tous les champs de bataille européens. Courageux, décidé, il n'en est pas pour autant un allié fiable car il est aussi versatile qu'ambitieux. Son ralliement à la cause franco-espagnole lui a d'ailleurs valu de perdre ses états patrimoniaux. Pour le dédommager, Louis XIV persuade Philippe V de lui céder ce qu'il contrôle encore aux Pays-Bas. Philippe V accepte le 26 mai 1711, à condition que cette cession prenne fin au cas où Maximilien-Emmanuel récupérerait la Bavière. Namur devient donc à cette date la capitale d'un Etat indépendant, qui regroupe Namur et le Luxembourg. La « Cour » s'installe dans l'ancien Palais des Gouverneurs (l'actuel Palais de Justice) et Maximilien fait maintenant frapper des monnaies à son effigie et à son nom dans l'Hôtel des Monnaies ouvert en 1709. Le 17 mai 1712, l'intronisation du nouveau souverain donna lieu à une fête somptueuse dont une description contemporaine nous a gardé le souvenir : le clou en est un feu d'artifice organisé au confluent. Une île constituée de trois bateaux y supporte un extraordinaire échafaudage d'édifices (une forge de Vulcain et un temple corinthien !) couronné par un soleil qui s'embrase au coup d'envoi donné par le prince !

Cette principauté éphémère vivra trois ans et demi.

Une série de traités, conclus entre 1713 et 1715, mettent fin, en effet, à la Guerre de succession d'Espagne et Maximilien-Emmanuel récupère ses possessions allemandes. Le 1er décembre 1714, il délève ses sujets namurois et luxembourgeois de leur serment de fidélité et les Pays-Bas méridionaux reconstitués entrent dans le giron des Habsbourg d'Autriche.

À travers des travaux d'urbanisme édilitaire, la Ville va néanmoins garder le souvenir de ce règne court mais fastueux. Dès 1713, une nouvelle artère percée dans le front Nord de la Grand' Place est baptisée « rue de Bavière de l'an 1713 ». C'est l'actuelle rue de Bavière. En 1732, on envisage de la prolonger par une autre rue tracée à travers les jardins de l'Hôtel des Monnaies, ce qui est fait en 1734. C'est l'actuelle rue de la Monnaie, qui, aujourd'hui encore, perpétue le souvenir de ce souverain baroque et fascinant que fut Maximilien-Emmanuel de Bavière.

Jean-Louis Antoine
Archéologue

Namur Magazine n°80 - déc 2013

Éditeur responsable : Ville de Namur

Directeur général : Jean-Marie Van Bol
Hôtel de Ville - 5000 Namur

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye
Tél : 081 24 86 78 - fax : 081 24 63 31
namurmagazine@ville.namur.be
www.ville.namur.be

Collaborateurs : Jean-Louis Antoine, Martin Evrard (stagiaire), Jacques Leurquin (photos), Sophie Marischal, Emilie Stessens, Valérie Sacchi

Réalisation : Caudaliecommunication

Production / Régie publicitaire : Sponsor One
[081/ 73 68 90]

Tirage 58.400 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.

